

PREMIÈRE PARTIE

RÉGION DU MAYO-KEBBI

(TERRITOIRE DU TCHAD)

par Jean CABOT

Professeur de Géographie au Collège de Bongor (Tchad)

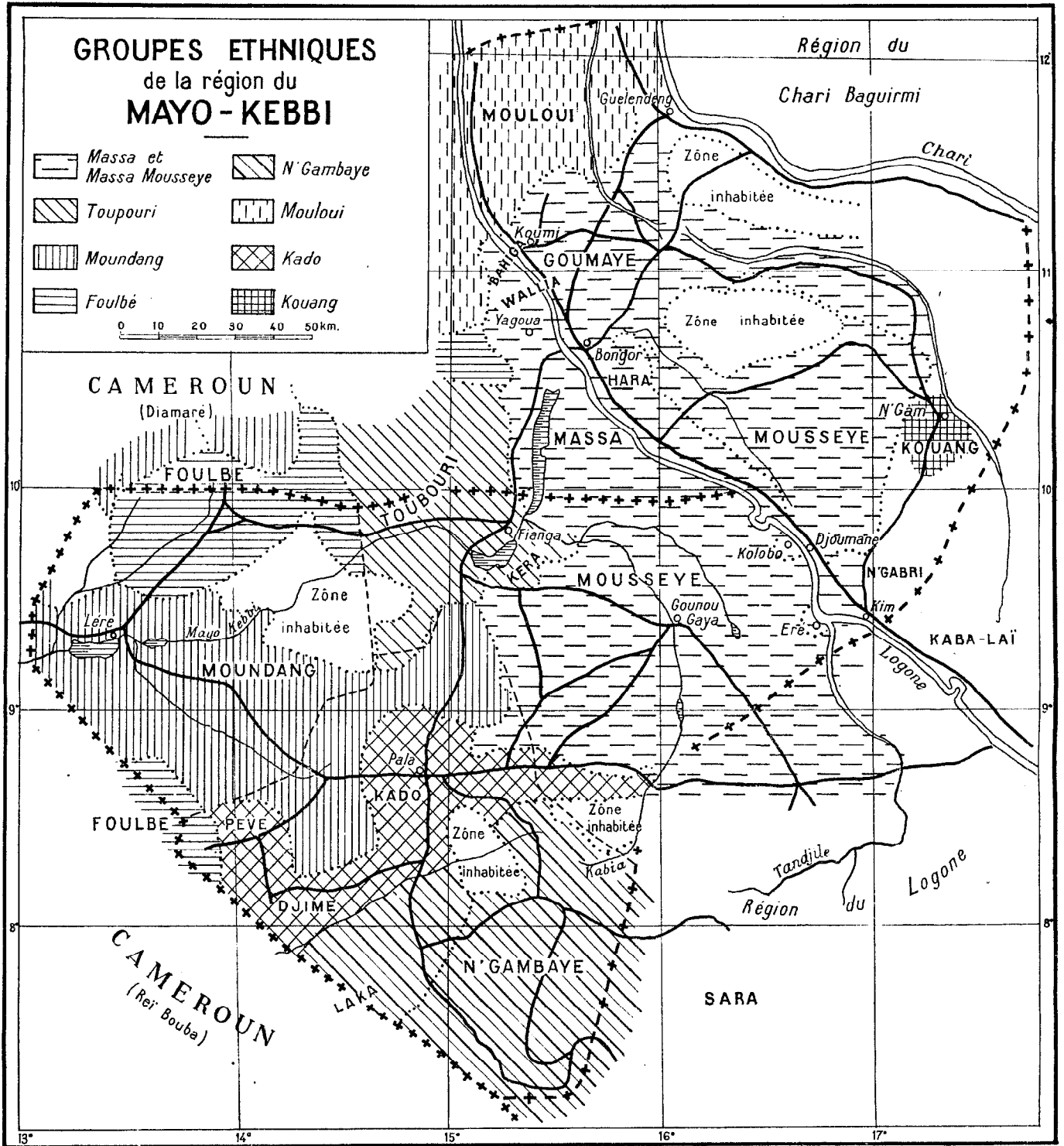
INTRODUCTION

Un simple coup d'œil jeté sur une carte des densités humaines de l'A.E.F. suffit pour désigner la région du Mayo-Kebbi comme l'un des principaux foyers de peuplement de la Fédération. Ce serait déjà une raison suffisante pour s'attacher à définir le caractère de la répartition des hommes dans cette région.

Les projets d'aménagement de la vallée de Logone, dont une partie déjà est en voie de réalisation, font de cette étude une nécessité absolue, car il semble indispensable, alors que l'on mène d'immenses travaux visant à récupérer des terres arables, de savoir si les chances de mise en valeur ne risquent pas de se trouver compromises par des insuffisances ou des impossibilités d'ordre humain.

La carte des densités jointe à ce rapport précise la distribution de la population de toute la région administrative du Mayo-Kebbi mais le commentaire de présentation porte surtout sur les zones situées dans le cadre des projets d'aménagement c'est-à-dire les Districts de Bongor et de Fianga.

Les chiffres et leur représentation cartographique correspondent aux recensements de 1953 et aux emplacements de villages à cette date. Ils ne donnent donc qu'une image statique d'un peuplement à un moment précis. Les chiffres de recensements administratifs ne s'étalent pas sur des périodes suffisamment longues pour permettre une étude démographique complète. Cependant, les renseignements recueillis dans les villages, auprès des habitants eux-mêmes, ont été précieux pour juger de l'évolution en cours. De toutes façons, les chiffres de densité kilométrique, de taux de reproduction, de répartition des sexes sont directement utilisables et peuvent constituer un élément d'appréciation suffisant des données humaines intéressant les zones de la région promises à un aménagement futur ou en voie d'aménagement.



I. PRÉSENTATION ETHNIQUE DE LA RÉGION DU MAYO-KEBBI

A. ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE DE LA RÉGION

La région administrative du Mayo-Kebbi n'a pas d'unité géographique. Elle occupe une position qui la fait dépendre de deux bassins différents : à l'est, elle comprend, depuis les rives du Chari jusqu'aux pointements rocheux de la zone Toubouri, une partie importante du bassin alluvial du Logone, à l'ouest, au-delà du seuil Toubouri elle s'étend sur une zone de collines et de plateaux de roches dures drainés par les affluents du Mayo-Kebbi, tributaire de la Bénoué, donc du bassin du Niger.

Le district de Bongor et la presque totalité du district de Fianga s'étendent sur les alluvions accumulées à la suite des divagations incessantes du Logone sur son cône de déjection (5). Le lit majeur, insuffisant pour contenir les hautes eaux de saison des pluies, présente le long de ses rives de nombreuses brèches ou des abaissements de niveau qui facilitent de vastes déversements vers les plaines intérieures. Soit par les changements de lit du Logone, soit par déplacement du cours de ses affluents, des bourrelets de rives se sont accumulés çà et là dans la plaine puis ont été abandonnés. Au moment de l'inondation de saison des pluies, seuls ces bourrelets émergent au centre du vaste marécage que deviennent alors ces régions. C'est sur ces croupes, sur ces buttes plus ou moins alignées que sont réfugiés les villages et les champs. Les plaines inondables, de faible pente, commencent à se gorger des eaux de pluies dès le début de la saison humide, déjà des mares se remplissent, des marécages se forment puis, peu à peu, par les brèches de ses rives le Logone envoie ses hautes eaux qui suivent tout d'abord des dépressions aux rives nettement marquées pour se confondre ensuite avec les eaux de pluies épandues.

Le Ba-Illi est le drain naturel de cette zone, il recueille les eaux de la rive droite du Logone et les restitue à celui-ci à une centaine de kilomètres du confluent Chari-Logone.

Sur la rive gauche, les déversements du Logone se font surtout en nappe dans la région du coude d'Éré, ils inondent les plaines des Gamé et des Léo. Les eaux sont ensuite recueillies par la Loka et la Kabia. Elles rejoignent alors les lacs Toubouris et lorsque le niveau des lacs est suffisant elles s'échappent vers les chutes Gauthiot et le Mayo-Kebbi par le seuil de M'Bourao. Les plaines inondées sont sur cette rive plus ou moins vides d'hommes tandis que les bords des dépressions et des lacs aux terres fertiles connaissent les densités record de la région et sans doute de l'A.E.F.

A l'Ouest de la Région où les couches sédimentaires anciennes se mêlent aux schistes métamorphiques dans lesquels s'est enfoncé le cours du Mayo-Kebbi, le drainage des eaux est tout différent : les thalwegs s'emplissent très rapidement des eaux de pluies ruisselant sur des terrains généralement imperméables. Le Mayo-Kebbi recueille ces eaux mais son cours est coupé de nombreux seuils qui favorisent la formation de lacs et de zones marécageuses aux rives particulièrement fertiles grâce aux limons déposés en période de hautes eaux. Dans cette zone les villages se trouvent donc auprès des mayos pour profiter des nappes souterraines qui jalonnent leurs cours ou au bord des lacs sur les terres fertiles.

Au Sud, sur les couches sableuses dites de Kélo ou sur les étendues latéritiques le peuplement est très faible, l'eau est rare, la terre n'est pas fertile, quelques villages s'étirent le long des dépressions parcourues par les eaux de ruissellement.

B. DISTRICT DE BONGOR

A l'exception des populations mélangées qui s'étendent le long du Chari et qui comprennent de nombreux représentants Baguirmiens, Arabes, Foulbé et Sara, et du canotn de N'Gam, peuplé de Kouang et de N'Gabri, la population du district est très homogène, étant essentiellement constituée par le groupe contribué à créer (Protectorat Baguimien ou nécessité de cohésion face aux attaques des mêmes sud de la Fédération.

Cependant cette unité ethnique cache une étonnante facilité à l'anarchie. Seuls, trois cantons sur les treize que compte le district ont à leur tête des chefs traditionnels que les conditions historiques ont contribué à créer (Protectorat Baguirmien ou nécessité de cohésion face aux attaques des mêmes Baguirmiens).

Le sentiment de cohésion de ces populations ne va pas au-delà de l'idée de la descendance commune du même ancêtre. Ce qui ne crée nullement le droit pour la branche aînée de dominer ni d'organiser le groupe.

Ajoutons que le rempart naturel constitué par les plaines inondables a tenu le plus souvent le peuple Massa à l'abri des incursions étrangères. Si l'on tient compte également du fait que le système économique de ces peuples en est encore au stade le plus primitif, où la famille produit tout ce qu'elle consomme et consomme tout ce qu'elle produit, on voit que l'ensemble des conditions géographiques naturelles, humaines et économiques explique ici un habitat extrêmement dispersé dont la carte ci-jointe ne donne encore qu'une idée très relative étant donné qu'il a fallu s'arrêter pour des raisons de facilité de lecture au signe de représentation d'un point pour 100 habitants.

1° Les Moulouis.

Le nord du District (cantons de Katoa et Mogroum) est occupé par la tribu Mouloui qui s'étend aussi sur la rive gauche du Logone où elle porte le nom de Mousgoum. Peu prolifiques, les Moulouis semblent s'éteindre lentement et l'exode de nombreuses familles vers le District rural de Fort-Lamy ne peut expliquer à lui seul la décrépitude qui frappe les villages demeurés. Celui de M'Balla qui fut jadis le plus peuplé et le plus puissant du canton, jadis fortifié et fortement concentré, ne compte plus aujourd'hui que 306 habitants. Le chef-lieu actuel, Katoa, cache derrière l'immensité de son palais cantonal une misère démographique alarmante si l'on tient compte que sur ses 476 habitants, 114 seulement ont moins de 15 ans, ce qui nous donne un taux de reproduction de 56 enfants de moins de 15 ans pour 100 femmes adultes; nous sommes ici en présence de populations aussi gravement atteintes que les Bakota, Bakélé, Douma, Mbédé et Batéké étudiées par le Médecin-Colonel A.-J. LOTTE (7).

Les signes de cette lente extinction se retrouvent partout : les cases-obus de construction lente et patiente (celles qui firent l'admiration de Gide et que les manuels secondaires reproduisent si volontiers) sont peu à peu abandonnées pour la case classique à mur circulaire en banco et à toit de paille; les cultures pratiquées sans grande énergie suffisent à peine aux besoins et le travail aux rizières est lent et peu efficace. Autre signe très éloquent chez ces peuples petits éleveurs : le cheptel bovin marque une nette stagnation dans les recensements.

Il faut reconnaître que le pays inondé dans sa presque totalité en saison des pluies offre peu de ressources aux cultures. L'exode signalé plus haut correspond au désir de trouver des terres nouvelles et si le Mouloui abandonne les bords du Logone où il pêche si souvent ce n'est jamais de gaîté de cœur, mais la région n'a rien qui puisse le retenir.

2° Massa : Bahiga, Goumeye et Wallia.

Les cantons de la plaine située au nord de Bongor offrent tous les mêmes conditions géographiques au peuplement : bourrelet des rives du Logone ou du Ba-Illi et buttes exondées au centre de la plaine. Les populations se sont donc réparties sur ces buttes et bourrelets dont la largeur, le plus souvent, ne dépasse pas deux kilomètres. Cette disposition crée un peuplement par bandes plus ou moins parallèles; en effet, d'une part, les bourrelets des rivières sont, en gros, orientés Sud-Est Nord-Ouest : grande bande de peuplement de la berge droite du Logone depuis Kim jusqu'à Katoa, bande de populations étirées de part et d'autre du Ba-Illi entre N'Gam et Mogroum; d'autre part, les buttes sableuses ou argilo-sableuses formées par les déversements du fleuve sont alignées parallèlement Sud-Nord, elles joignent entre elles les bandes précédentes et les principales routes de jonction, entre Logone et Chari, les empruntent : Bongor-Bakimalaram-Mitau; Bongor-Migou-Guélendeng, si bien qu'il serait faux ici de tirer des conclusions hâtives sur le rôle de la route comme point de rassemblement des populations. Ni les habitants de la région intéressée, ni les constructeurs de routes n'avaient le choix pour fixer leur emplacement, seules les berges et les buttes pouvaient accueillir les uns et les autres.

La densité du peuplement sur les terres exondées est très élevée, si bien que les terres suffisent à peine à nourrir les populations (mil rouge presque exclusivement) ou à leur procurer des revenus (culture du coton). Le petit élevage, particulièrement favorisé ici par les mares qui subsistent longtemps après le retrait des eaux d'inondation, relève médiocrement le niveau économique. Les gros troupeaux arabes et foubés qui hivernent (saison des pluies juin-octobre) le long du Ba-Illi ou du Chari se répandent dans les plaines après le retrait des eaux.

Trois tribus d'importance inégale sont installées dans ce secteur : au nord du canton de Koumi les Bahiga et dans le canton de Téléme les Wallia ne sont que des têtes de pont jetées sur la rive droite par des tribus étendues sur la rive camerounaise du Logone.

Autour de Koumi, vers l'intérieur des terres en direction et le long du Ba-Illi, se sont installés les Massas-Goumeye, tribu dont les divers rameaux se confondent en lisière du Chari avec des peuples d'origines très différentes : Baguimiens, Arabes, Foubés. Le taux de reproduction presque normal dans le canton de Koumi (127), est moins favorable sur Magao (106), Toura (108), Téléme (117).

3° Le Centre urbain de Bongor.

Alors que la ferme de brousse (sina), isolée, éloignée de ses voisines, a pour seule fonction économique la culture et l'élevage, le centre de Bongor présente déjà toutes les fonctions économiques de la ville :

- Administration de la Région et du District (services de l'Élevage, de l'Agriculture, du Génie Rural...);
- Tribunal (Justice de Paix à compétence étendue);
- Postes;
- Centre Médical Régional avec Hôpital;
- Collège Moderne et École Régionale Primaire annexe;
- Direction du secteur cotonnier (Cotonfran) avec Usine d'égrenage;
- De création toute récente, un aéroport, qui doit connaître de plus vastes aménagements, reçoit déjà les « Hérons » de l'U.A.T.;
- Succursales des principales sociétés de commerce...

A toutes ces entreprises de direction européenne s'ajoutent un commerce et une industrie actifs : revendeurs détaillants, transporteurs, maroquiniers, forgerons, cordonniers.

Un marché quotidien rassemble, d'une part, les Massas venus échanger les produits de leur ferme (mil, bovins) ou les produits de la cueillette ou du ramassage (fagots, fourrages, poisson frais ou séché), d'autre part, les commerçants plus ou moins arabisés spécialisés dans le commerce de détail. Le lundi, jour de grand marché, rassemble plusieurs centaines de têtes de bétail : bœufs foubé ou bororo, bouvillons massa, chèvres et moutons.

Comme tout centre urbain, Bongor présente un étonnant mélange de populations. Les groupes ethniques qui prédominent nettement sont, d'une part, les tribus du Haut-Logone et, parmi elles, les Sara répartis dans tous les corps de métiers mais surtout dans le service de maison, d'autre part, les islamisés avant tout commerçants.

Même en plein cœur de l'Afrique la ville garde ses caractéristiques; brasseur d'hommes, ses activités sont multiples : elle est le centre d'échanges essentiel de la région, elle attire les jeunes gens qui viennent y chercher du travail à l'usine, dans le commerce, chez les particuliers.

4° Massa Hara (cantons Bongor, Tougoudé, Ham).

Les zones exondées à l'Est et au Sud de Bongor sont plus importantes qu'au Nord. L'habitat est ici encore plus dispersé et les distances qui séparent les fermes entre elles atteignent ou dépassent parfois 1 kilomètre. Cependant, une vaste zone qui échappe à l'inondation : la forêt de Bakimalaram, est vide d'hommes, ce qui explique les faibles densités kilométriques des cantons de Toura et Tougoudé qui se la partagent. Le seul grand axe de peuplement était, jusqu'à ces dernières années, le bord du Logone où étaient installés les villages Hara. Depuis quelques années, une pénétration Mousseye est en train de s'opérer : des familles venues de la rive gauche du Logone s'installent sur les terres situées entre Logone et Ba-Illi. L'accroissement de certains villages est, sur ce point, très caractéristique :

| | GULARI | VABOLO |
|-----------|----------|--------|
| 1951..... | 745 h. | 374 h. |
| 1952..... | 877 h. | 454 h. |
| 1953..... | 1.192 h. | — |
| 1954..... | 1.356 h. | 669 h. |

La venue dans cette région de familles Mousseye provoque une transformation économique assez importante pour mériter examen : alors que tous les Massa sont à la fois agriculteurs et petits éleveurs, les Massa-Mousseye ne pratiquaient aucun élevage. Leur introduction entre Logone et Ba-Illi transforme les conditions de la culture du coton. Jusqu'ici, le Mousseye ne consacrait pas ses économies à l'achat de bétail, le mariage n'étant pas basé, comme chez les autres tribus Massa, sur un troc bovins-femme. Désireux de gagner le maximum d'argent lors des marchés de coton, les Mousseye s'adonnent à la culture de cette plante presque avec frénésie. Ici, au lieu de pousser à la culture du coton, l'Administration est obligée de veiller à ce que les produits vivriers ne reculent pas devant elle. D'autre part, les Mousseye ont introduit aux côtés du mil rouge des plantes qu'ils cultivaient dans le Kabia : pois de terre, mil blanc (*pennisetum*), arachides.

Une double évolution est à prévoir : les Mousseye risquent d'adopter le goût de l'élevage au contact des Massa-Hara et Massa-Goumeyer mais, réciproquement, ces derniers peuvent gagner à ce nouveau contact : à la monoculture vivrière du mil rouge ils apprendront à associer les espèces introduites par les Mousseye.

Le taux de reproduction de ces cantons est supérieur à la moyenne, puisqu'il s'établit (en ne tenant pas compte du centre urbain de Bongor) à 144 pour Tougoudé et à 132 pour Bongor Rural.

5° Populations du Sud du District :

Au sud du 10° degré, les rives du Logone présentent de forts abaissements de niveau que les hautes eaux empruntent pour se déverser vers les plaines intérieures, où elles forment des courants encerclant les

parties les plus hautes des berges où se sont réfugiés les villages riverains. Elles s'étendent sur des dizaines de kilomètres en arrière du fleuve, repoussant les villages sur les buttes éloignées du Logone. Le canton de Kim ne compte que de petits groupements de moins de 300 habitants; les populations du canton de N'Gam sont surtout réparties le long du Ba-Illi. N'Gam, avec ses 1.200 habitants, est déjà un gros village, mais son habitat reste dispersé.

Ces cantons sont peuplés par un mélange de groupes ethniques : autour de N'Gam par les Kouangs, groupe résiduel descendu des bords du Chari, les N'Gabris apparentés aux Kaba-Laï, au nord du canton de Kim, tandis que l'ouest de ce même canton compte quelques groupements Mousseye.

6° Les villages du Sud :

Mais le peuplement le plus original du District est celui que réalisent les quatre villages du Sud : Djoumane et Kim sur la rive droite, Kolobo et Eré sur la rive gauche du Logone.

Entassés sur des buttes étroites le long du fleuve, ces villages, de 700 à 1.700 habitants, échappent à la règle de dispersion de l'habitat partout rencontrée dans le District.

Les habitants sont tout autant pêcheurs que cultivateurs; ils cultivent les plaines inondées en rizières et en champs d'éleusine et pratiquent, tout au long de l'année, différents types de pêche (2).

Les groupes ethniques y sont très étroitement mêlés puisqu'on y trouve à la fois des Mousseye, des N'Gabris et des Kabalaï, mais la vie en communautés fermées a développé dans chaque village le sentiment d'appartenance à un nouveau groupe, une nouvelle descendance. Aux yeux de leurs plus proches voisins, les quatre villages forment un seul groupe appelé Doudnina (ceux du fleuve) par les Haras, ou Hoorguina (ceux du pays d'où vient l'eau) par les Mousseye.

C. DISTRICT DE FIANGA

Le District est partagé entre deux groupes ethniques plus ou moins proches parents des Massa déjà rencontrés dans le District de Bongor :

— *les Toubouri* sont installés sur les terres aréniques qui entourent les pointements rocheux de la région de Fianga ou les bords des dépressions Toubouri (lac de Fianga, lac de Tikem et marais Toubouri jusqu'au seuil de M'Bourao);

— *les Mousseye* occupent le Bassin de la Kabia et les plaines inondables qui séparent le Logone de la dépression Toubouri.

L'ensemble de ces deux groupes forme l'élément démographique le plus important de la région puisque le district de Fianga compte, à lui seul, plus du tiers de la population du Mayo-Kebbi avec 115.689 habitants.

1° Les pays Mousseye :

Trois zones de peuplement différentes peuvent être distinguées :

a. Entre Kabia et Logone nous retrouvons le type de plaine inondable, où seules les buttes exondées en saison des pluies portent des habitations et des champs. Le déversement en nappe des eaux du Logone à partir du coude d'Eré (capture ou non ?) [5 et 6] s'étend sur plusieurs kilomètres de largeur, rares sont les terres exondées entre Eré et le lac Boro. Ce n'est que plus au Nord, lorsque le cours de la Loka et de la Kabia s'infléchissent vers l'Ouest que les terres échappent à l'inondation du fleuve; c'est là aussi que les tribus Gamé et Hollom se sont réfugiées, tandis que le sud de la plaine des Gamé et la plaine des Léo sont vides d'hommes.

b. Les terres baignées par la Kabia et ses déversements sont constituées d'argiles fertiles sur lesquelles les installations humaines sont assez denses (Djarao, Domo, Gounou).

c. Sur les sables de Kélo, couvrant les cantons Berem et Tagal, le peuplement se raréfie pour se fixer presque uniquement le long des mayos, où la saison des pluies ramène quelque humidité et crée quelques points d'eau.

Les taux de reproduction des différents cantons varient assez sensiblement, celui des Hollom et des Gamé est élevé, tandis que l'exode en cours des Mousseye vers la rive droite du Logone semble atteindre Gounou et Djarao dans leurs plus jeunes couches.

2° Les Toubouri :

a. Autour de Fianga, le peuplement se fait par taches ou par bandes de densités très élevées, soit le long du Toubouri septentrional, ou lac de Fianga, soit autour des dépressions qui se gorgent d'eau en saison des pluies. Les argiles qui en constituent le fond sont, en effet, très favorables à la culture du Berbéré ou mil de saison sèche. De cette façon, les Toubouri s'assurent une double récolte en grains. Ceci explique la possibilité d'existence des densités remarquables de ce canton dont les terres sont occupées en presque totalité. L'élevage pratiqué par les cultivateurs augmente le niveau de vie des familles, tout en posant le redoutable problème des terres à pâturage étant donné l'accroissement permanent du cheptel et les besoins sans cesse grandissants en terres de culture d'une population très prolifique.

b. Le peuplement du canton de Youé s'inscrit sur le terrain selon deux directions bien nettes. L'alignement sur la rive nord du Toubouri occidental, bandes perpendiculaires à ce premier alignement et suivant le cours des mayos affluents du Mayo-Kebbi : Mayo Bilou, Mayo Ganré, etc.

c. Le canton des Kéra présente le même entassement que les deux précédents le long des rives sud des dépressions Toubouri, où les argiles à concrétions calcaires permettent, après l'inondation, une récolte de Berbéré.

Ces trois cantons possèdent les densités les plus fortes de la région : Fianga atteint 67 habitants au kilomètre carré, Youé, dont la population réside sur le tiers de la surface, et les Kéra approchent eux-mêmes de 30 (27,1 et 28,4).

Les indices de reproduction de ces cantons sont nettement supérieurs à la moyenne : 172 % sur Youé, 150 % sur Fianga et les Kéra.

Réservoir d'hommes, le groupe Toubouri ne se disperse pas facilement. Attachés à des terres fertiles, ses membres ne quittent pas le pays comme leurs voisins Mousseye. Il est à noter cependant que les Toubouri fournissent chaque année un fort contingent de « volontaires » pour les troupes coloniales.

L'accroissement du groupe sur des terres entièrement utilisées soit en pâturages soit en cultures pose des problèmes assez sérieux d'évolution. Déjà les services de l'agriculture et de l'élevage se livrent à des essais visant à introduire la culture attelée. Le cultivateur lui-même améliore autant que possible ses rendements en fumant ses champs d'engrais naturels provenant du troupeau, sorte d'essai pour intensifier la culture sur des terres qui ne connaissent pas la jachère depuis de longues années mais seulement la rotation mil-coton.

D. DISTRICT DE LÉRÉ

Le district de Léré fut le théâtre des luttes menées entre Foulbé envahisseurs et les peuples paléonégritiques établis dans la région : les Moundang. Les étapes de la perte de Binder, de celle de Léré puis de sa reconquête ont amené les Moundang à s'installer au sud du district le long du Mayo-Podoué,



En bordure du Logone à Koumi Bahiga :
Les trois personnages de gauche sont sur les diguettes construites en 1952



Type d'abreuvoir (NATINIO) à Biliam Oussi.
L'eau est tirée du puits (KANARA) à l'aide de Calebasses (ADOUGANA)

le long du Mayo Kebbi et sur les deux rives des lacs de Tréné et de Léré, tandis que les Foulbé restés maîtres du Nord du pays s'installaient le long des mayos Binder, Sikoye et El Dama.

L'est du District est occupé par une vaste zone dépeuplée ayant pour centre approximatif les Chutes Gauthiot et s'étendant de part et d'autre du Mayo-Kebbi. C'est le domaine de l'onchocercose, maladie transmise par les Simulies, mouches qui rendent aveugles. Cette zone d'infection a tendance à s'étendre vers l'est et menace actuellement les cantons occidentaux du district de Pala.

De ce fait, environ un quart de la superficie du District est inhabitable.

La présence de la Simulie n'est pas la seule cause de désertion de ces terres : une enquête toute récente du service zootechnique vient de permettre d'identifier également la présence de glossines s'attaquant au bétail.

Une vaste opération de désinfection par pulvérisation d'insecticides de contact est prévue pour la fin de l'année 1954. Si les résultats de l'opération sont satisfaisants plus de 40.000 hectares de terres pourront être à nouveau colonisés par les autochtones.

La moitié de la population du District étant constituée de Foulbé, les statistiques varient beaucoup plus rapidement dans ce district que dans le reste de la région. Le Fellata n'est pas attaché à sa terre comme le Kirdi. Il se déplace facilement s'il juge que l'intérêt de son troupeau ou de son commerce prévaut largement sur celui de ses cultures.

A l'opposé, le peuple Moundang est fortement enraciné à son sol. Les cases construites comme de véritables forteresses (souvenir des luttes anciennes) sont bien entretenues et maintenues en état. Le village Moundang de Léré est fortement groupé et les concessions familiales ne comportent pas de champs de case comme chez les Massa. Même en brousse les agglomérations Moundang sans présenter le même entassement que celui de Kim ou d'Éré ne sont pas lâches comme les villages Massa et si les villages Foulbé sont facilement supérieurs à 300 hectares il est fréquent de rencontrer de petits groupements inférieurs à ce chiffre chez les Moundang.

Il est frappant de constater combien la présence d'éléments Foulbé abaisse le taux de reproduction de l'ensemble de la population. Le canton de Binder entièrement Foulbé arrive à peine au taux de reproduction de 76 %, celui de Léré en partie Foulbé 95 %. Les cantons Moundang homogènes ont des taux supérieurs aux précédents mais restent cependant inférieurs à la moyenne (Guégon 114, Lagon 119).

E. DISTRICT DE PALA

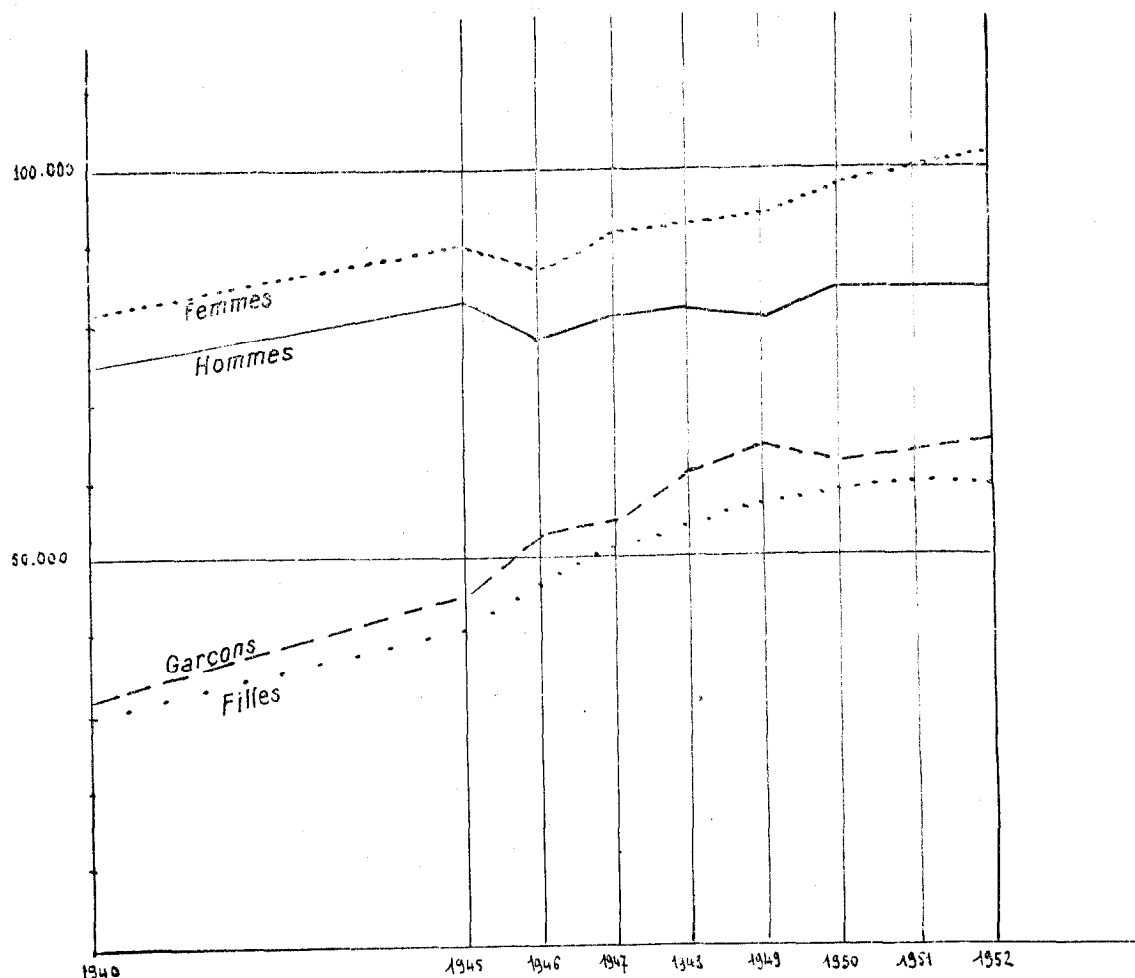
Le district de Pala légèrement plus peuplé que celui de Léré est la moins homogène des subdivisions de la région. On y trouve, en effet, du Nord et à l'Ouest (cantons de Torrock et Doué) des Moundang, au Centre et au Sud-Ouest (cantons de Pala, Lamé, Dari) plusieurs groupes ethniques amenés par la conquête de leurs voisins Moundang ou Laka, ce sont essentiellement les Kado sur Pala, les Djimé sur Dari et les Pévé sur Lamé.

Les cantons du Sud et du Sud-Est sont peuplés de N'Gambaye et de Laka, proches parents de la grande famille Sara établie sur le Haut-Logone et le Moyen-Chari.

Les cantons Moundang, Lamé et Pala sont les seuls points du District accusant une densité de population notable, le reste du District s'étend sur des terres peu fertiles, latéritiques par endroits (entre Pala et Galal) la forêt y a été faiblement défrichée. La forêt reste même intacte sur la haute Kabia formant une vaste zone inhabitée dans le canton de Kordo.

Le peuplement réapparaît au sud du District dans le haut bassin de la Tandjilé et sur les rives du Mayo Woïmba.

Les taux de reproduction de l'ensemble du District sont très en dessous de la moyenne (à l'exception de Torrock : 170).

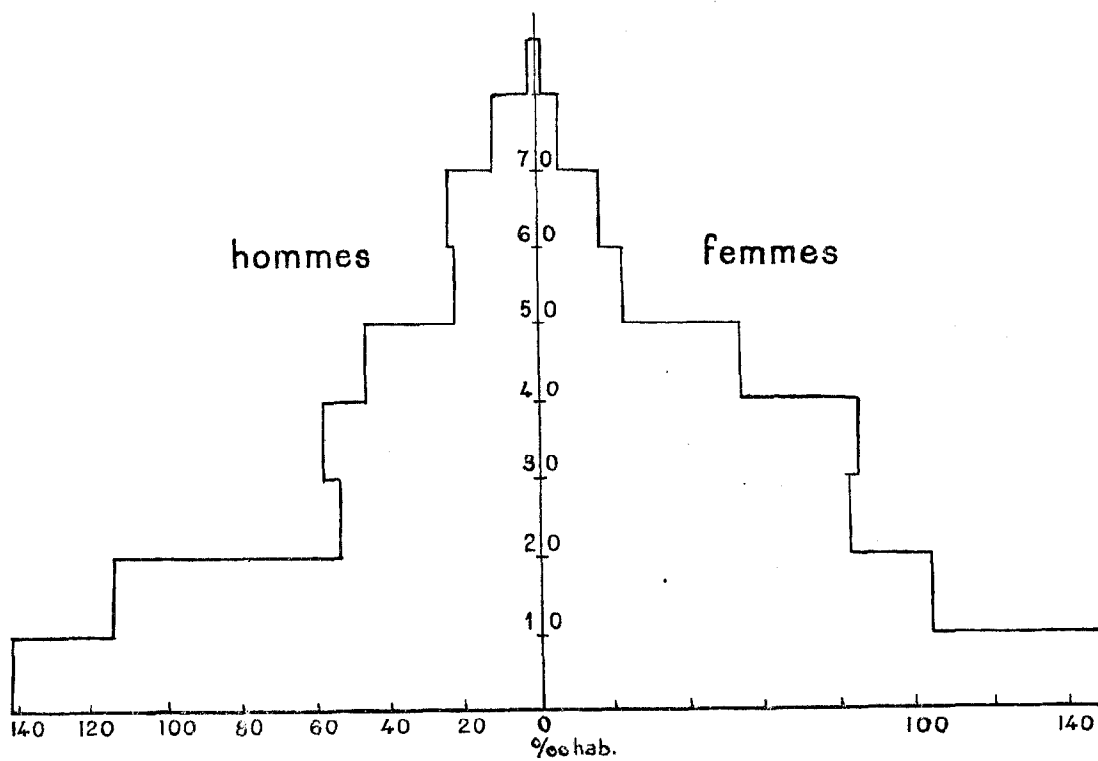


Evolution de la Population du Mayo Kebbi par sexe

| Années | Garçons | Filles | Hommes | Femmes | Total |
|-----------|---------|--------|--------|---------|---------|
| 1940..... | 32.243 | 30.766 | 74.350 | 81.775 | 219.134 |
| 1945..... | 45.080 | 41.286 | 82.969 | 90.560 | 259.895 |
| 1946..... | 53.608 | 47.127 | 78.453 | 85.775 | 264.943 |
| 1947..... | 54.909 | 51.058 | 80.634 | 91.117 | 277.715 |
| 1948..... | 61.255 | 54.595 | 81.840 | 92.791 | 290.121 |
| 1949..... | 64.824 | 57.260 | 81.576 | 94.048 | 297.705 |
| 1951..... | 62.207 | 59.382 | 84.267 | 98.221 | 307.652 |
| 1952..... | 64.963 | 59.395 | 84.854 | 102.634 | 316.846 |

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR DISTRICTS

| Années | Bongor | Fianga | Pala | Lere | Total |
|-----------|--------|---------|--------|--------|---------|
| 1949..... | 70.763 | 105.689 | 64.767 | 56.786 | 298.105 |
| 1950..... | 70.901 | 110.737 | 63.046 | 56.313 | 300.997 |
| 1951..... | 72.490 | 113.173 | 65.298 | 56.391 | 307.652 |
| 1952..... | 76.007 | 115.689 | 66.054 | 59.096 | 316.846 |



| | Population | | | | | Sex Ratio | | | Taux de reproduction | Groupes ou sous-groupes |
|---------------------|------------|--------|--------|--------|--------|--------------|-------------|---------|----------------------|-------------------------|
| | Garçons | Filles | Hommes | Femmes | Total | Moins 15 ans | Plus 15 ans | Général | | |
| Katoa..... | 485 | 410 | 1.104 | 1.186 | 3.197 | 84 | 107 | 100 | 75 | Mouloui. |
| Koumi..... | 1.996 | 1.913 | 3.181 | 3.067 | 10.157 | 96 | 95 | 96 | 127 | Goumeyer-Bahiga |
| Magao..... | 1.395 | 1.151 | 2.402 | 2.391 | 7.339 | 82 | 99 | 93 | 106 | Goumeyer. |
| Toura..... | 1.188 | 1.019 | 2.221 | 2.023 | 6.461 | 85 | 91 | 89 | 108 | <i>Idem.</i> |
| Teleme..... | 718 | 635 | 1.356 | 1.156 | 3.865 | 85 | 88 | 86 | 117 | Wallia. |
| Bongor..... | 2.477 | 2.209 | 3.781 | 3.880 | 12.347 | 81 | 102 | 94 | 118 | Hara. |
| Tougoude..... | 1.790 | 1.621 | 2.321 | 2.366 | 8.098 | 90 | 101 | 96 | 144 | <i>Idem.</i> |
| Ham..... | 156 | 152 | 210 | 251 | 819 | 97 | 119 | 104 | 122 | <i>Idem.</i> |
| Ere..... | 368 | 385 | 350 | 570 | 1.673 | 104 | 162 | 133 | 132 | Garap. |
| Djoumane..... | 173 | 170 | 185 | 231 | 759 | 98 | 124 | 111 | 148 | Guerep. |
| Kolobo..... | 142 | 164 | 161 | 224 | 691 | 115 | 139 | 127 | 136 | Kolob. |
| Kim..... | 1.037 | 1.981 | 1.187 | 1.313 | 4.518 | 94 | 110 | 103 | 153 | Kossob. |
| N'Gam..... | 1.100 | 1.028 | 1.273 | 1.222 | 4.623 | 93 | 95 | 94 | 100 | Kouangs. |
| Mogroum..... | 1.736 | 1.398 | 3.919 | 3.360 | 10.413 | - | - | - | - | Mouloui-Goumeyer-Divers |
| Fianga..... | 3.732 | 3.616 | 4.735 | 4.986 | 17.069 | 97 | 106 | 122 | 150 | Toubouris. |
| Youe..... | 4.900 | 4.579 | 4.951 | 5.595 | 20.025 | 93 | 114 | 103 | 172 | <i>Idem.</i> |
| Keras..... | 3.372 | 3.243 | 4.555 | 4.488 | 15.658 | 98 | 99 | 99 | 150 | Kéras. |
| Holloms..... | 2.576 | 3.451 | 2.581 | 3.050 | 10.668 | 98 | 122 | 110 | 167 | Mousseitjes. |
| Games..... | 1.536 | 1.541 | 1.575 | 1.826 | 6.478 | 102 | 121 | 112 | 170 | <i>Idem.</i> |
| Gounous..... | 1.708 | 1.516 | 2.562 | 3.791 | 8.672 | 90 | 144 | 125 | 84 | <i>Idem.</i> |
| Djaraos..... | 1.281 | 1.107 | 1.516 | 1.974 | 5.878 | 92 | 131 | 110 | 125 | <i>Idem.</i> |
| Domos..... | 2.270 | 1.398 | 2.633 | 3.224 | 10.065 | 87 | 124 | 105 | 131 | <i>Idem.</i> |
| Leos..... | 754 | 617 | 816 | 1.049 | 3.236 | 88 | 131 | 111 | 137 | <i>Idem.</i> |
| Berems..... | 1.935 | 2.244 | 2.499 | 2.903 | 9.641 | 118 | 123 | 116 | 144 | <i>Idem.</i> |
| Tagals..... | 1.458 | 1.530 | 2.435 | 2.876 | 8.299 | 109 | 120 | 113 | 106 | <i>Idem.</i> |
| Binder (1)..... | 3.351 | 3.085 | 6.982 | 8.725 | 22.145 | 93 | 124 | 114 | 73 | Foulbé. |
| Lere (1)..... | 3.098 | 2.972 | 4.659 | 6.397 | 17.126 | 95 | 139 | 121 | 95 | Moundang + F. |
| Guégou (1)..... | 512 | 521 | 635 | 913 | 2.581 | 104 | 152 | 130 | 114 | Moundang. |
| Dagon (1)..... | 2.681 | 2.453 | 3.272 | 4.306 | 12.712 | 94 | 137 | 114 | 119 | <i>Idem.</i> |
| Bororo (1) (2)..... | 389 | 411 | 668 | 561 | 2.029 | 108 | 93 | 97 | 160 | Guidar. |
| Torroek..... | 3.604 | 3.453 | 3.692 | 4.128 | 14.877 | 95 | 104 | 103 | 170 | Moundang. |
| Doue..... | 2.066 | 1.845 | 2.572 | 3.176 | 9.659 | 89 | 123 | 108 | 123 | <i>Idem.</i> |
| Pala..... | 2.145 | 1.930 | 4.445 | 4.400 | 12.920 | 89 | 100 | 95 | 92 | Kado. |
| Lame..... | 1.764 | 1.611 | 2.667 | 3.153 | 9.195 | 118 | 91 | 107 | 107 | Pévé. |
| Dari..... | 333 | 318 | 724 | 827 | 2.202 | - | - | - | - | Djimé. |
| Goumadji..... | 434 | 419 | 976 | 1.064 | 2.913 | 92 | 109 | 103 | 82 | Laka. |
| Gagal..... | 727 | 650 | 1.436 | 1.585 | 4.398 | 89 | 110 | 103 | 86 | N'Gambaye. |
| Kordo..... | 226 | 221 | 620 | 579 | 1.546 | 98 | 111 | 107 | 77 | <i>Idem.</i> |
| Salamata..... | 807 | 778 | 1.140 | 1.392 | 4.117 | 96 | 122 | 111 | 113 | <i>Idem.</i> |
| Keuni..... | 730 | 658 | 1.574 | 1.725 | 4.687 | 90 | 109 | 103 | 82 | <i>Idem.</i> |

(1) Chiffres 1952.

(2) Canton rattaché depuis 1952 au canton de Léré.

II. LES PAYS DU BAS LOGONE ET LES PROJETS DE MISE EN VALEUR

A. LES POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT DU LOGONE

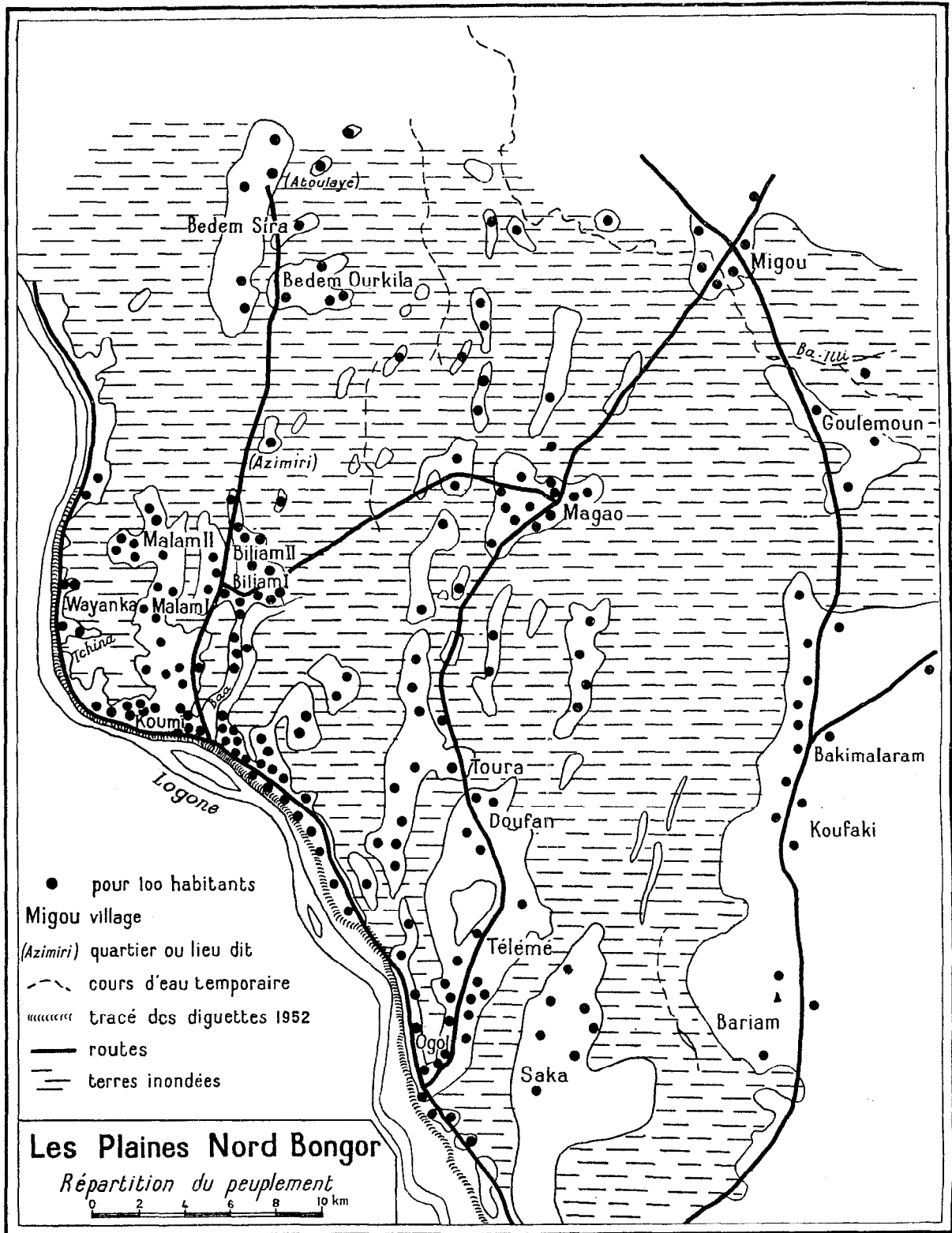
L'étude hydrologique de la Mission Logone-Tchad a apporté la certitude de la possibilité de mise en valeur des plaines inondables qui constituent l'essentiel des terres des régions administratives du Logone et du Mayo-Kebbi (5).

La régularité des crues du fleuve, le rôle compensateur joué par les défluent ou les zones d'épannage des eaux de crues font de la « Mésopotamie tchadienne » une région endiguable et drainable dans le but de récupérer des terres annuellement inondées au plus fort de la saison des pluies et des hautes eaux du fleuve. Les premiers projets d'aménagements furent grandioses... ne s'agissait-il pas d'endiguer le Logone de Lai à Katoa ? La commission du Logone a sagement ramené ces projets à la taille de ce qui peut être tenté comme expérience, en attendant qu'une technique et des moyens de récupération des terres soient mis au point.

Signalons cependant que les travaux d'endiguement actuellement réalisés avec tous les moyens de la technique moderne avaient eu un précédent. Dès 1952, les Administrateurs de la Région et du District de Bongor avaient réalisé un endiguement, certes modeste mais efficace puisqu'il a tenu jusqu'en 1954. Cette expérience avait l'avantage d'être menée par des personnes connaissant bien le pays, soucieuses de l'intérêt des populations autant que de l'intérêt général — à cette époque aucun projet de mise en valeur par des particuliers n'ayant été envisagée — et surtout elle était réversible en ce sens qu'un échec dû à des causes physiques imprévisibles ou à des réactions humaines inattendues permettait, étant donnée la modicité des moyens engagés et des constructions réalisées, une suppression pure et simple des travaux d'aménagement.

L'expérience bien que limitée dans le temps par les décisions d'aménagement immédiat a apporté la certitude qu'une récupération possible des terres favoriserait la colonisation du pays par les autochtones. Les villages de la rive droite du Logone de la région de Koumi accusent un retour très net de transfuges des années 1950-1951. Ces anciens transfuges reviennent parce que les terres sont à nouveau suffisantes. Le mouvement s'accroîtra encore certainement car déjà des émigrés (au Cameroun en particulier) commencent à venir travailler les terres dans leur ancien village en vue d'un retour prévu pour l'an prochain si la récolte confirme leurs espérances. Certaines familles ont déjà utilisé ce système dès 1953-1954 et sont revenues à leur village d'origine cette année.

Il est donc certain que les travaux entrepris ont un sens et une utilité humaine. Mais l'enquête sociologique et humaine n'arrivera-t-elle pas trop tard et uniquement pour confirmer le point de vue des techniciens qui ont entrepris, sans attendre, les travaux d'endiguement ? Nous verrons que les populations n'ont pas que des louanges à faire des travaux actuels, des aménagements seront à prévoir certainement; mais dans l'ensemble l'action entreprise semble coordonner avec bonheur des conditions physiques et techniques heureusement définies « après études » et des conditions humaines conçues « à priori » mais déjà confirmées par l'élément d'enquête que nous avons mené.



B. CONDITIONS GÉOGRAPHIQUES DE L'HABITAT

Le District de Bongor comme la presque totalité du District de Fianga s'étendent sur les alluvions accumulées par le Logone qui coule ici sur son cône de déjections que la diminution de pente due à la proximité de son niveau de base lui impose de commencer dès sa sortie des plateaux Lakas. La faiblesse de la pente générale de ce cône de déjections provoque des divagations cycliques du fleuve, divagations accompagnées, en période de stabilité du lit, de déversements facilités par les brèches, les abaissements de niveau des bourrelets de rives du lit majeur.

Les bourrelets de rives du fleuve, actuels ou anciens, les bourrelets accumulés le long de ses défluent actuels ou anciens sont les seules terres qui restent exondées au plus fort de l'hivernage (juillet-octobre).

Dès les premières pluies, mi-juin, les plaines intérieures constituées en majorité d'argiles commencent à se gorger d'eau, des mares se remplissent puis se rejoignent transformant le pays en un vaste marécage, puis peu à peu, par les brèches de ses rives, le Logone envoie ses hautes eaux (août) qui, après avoir suivi le cours parfois marqué des défluent, se joignent aux eaux de pluies pour ne plus laisser exondés que les bourrelets et les buttes dont les plus hautes parties se trouvent généralement à quelques dizaines de centimètres au-dessus du plan d'eau. Jusqu'à la mi-novembre les hommes et les cultures n'ont pas d'autre point d'établissement possible.

Ces conditions créent donc un peuplement par bandes plus ou moins parallèles :

1° Alignements S.E.-N.W. des bourrelets du Logone (Bongor-Ogol-Koumi-Gouaye) et du Ba-Illi (Bakimalaram-Migou) ;

2° Alignements Sud-Nord des buttes et bourrelets créés par les déversements ou marquant les rives des défluent : Bongor Bakimalaram-Ogol, Magao, Migou, Koumi, Bedem (voir carte).

Comme les hommes et les cultures, les routes ont besoin d'échapper à l'inondation et utilisent les points culminants de la région, nous les retrouverons donc sur les mêmes alignements que les villages.

C. LA SOCIÉTÉ MASSA

Les habitants des plaines Nord-Bongor appartiennent tous à l'important groupe ethnique des MASSA.

Au Nord de Gouaye, vers Katoa et sur le P.C.A. de Mogroum apparaissent les MOULOU.

Les cantons de Koumi, Magao, Toura et Télémé compris, en tout ou partie, dans les zones promises à l'assèchement sont peuplés par trois sous-groupes représentés de part et d'autre du Logone mais inégalement répartis sur la rive droite :

1° Les GOUMEYE constituent l'élément le plus nombreux et s'étendent très loin au-delà du canton de Koumi vers le Ba-Illi ;

2° Les BAHICA installés entre Moulou et Goumeyer ne sont qu'un rameau d'une tribu installée sur la rive gauche du Logone ;

3° Les WALLIA-TOUCOU entre Koumi et Bongor sont comme les BAHICA une pointe avancée sur la rive droite par une tribu essentiellement camerounaise.

D'après les légendes, la répartition actuelle des tribus et des familles est le résultat d'installations

remontant à environ 200 ans. Le souvenir de ces migrations a été conservé oralement dans les familles (voir monographies *in fine*).

Toutes les légendes ayant trait à l'établissement des ancêtres dans la région comportent les mêmes éléments : en général, c'est en chassant que les aïeux ont découvert le lieu qui leur a paru bon et où ils se sont définitivement fixés. Les aïeux seraient tous venus du Sud et ils auraient emprunté le fleuve pour atteindre les nouveaux lieux de chasse qui devaient devenir leurs terres.

Actuellement leur descendance est encore regroupée en quartiers distincts, entre les membres desquels existent des interdits de mariage rigoureux. Chaque quartier a son ancêtre, le plus souvent l'un des fils du fondateur.

Les villages sont au contraire des créations plus récentes et leur institution a parfois rassemblé autour d'un même chef de village (Blama) des quartiers d'ascendance étrangère les uns aux autres — le cas est frappant à Malam Sadi I où sur quatre quartiers, deux sont d'origine commune et les deux autres d'origines différentes (voir Monographie, *in fine*).

Mais de tribu à tribu, les caractères fondamentaux des Massa changent peu — Brachycéphales, hauts de taille (moyenne 1,75 à 1,80 mètre), ils ont un aspect robuste et une physionomie ouverte. Très indépendants de caractère, ils se méfient des innovations et n'abandonnent pas facilement la tradition.

Coutumes. — Mariage. — Héritage.

Foncièrement agriculteurs, ils pratiquent, exemple rare en Afrique, un petit élevage sédentaire. On ne saurait du reste les appeler éleveurs car la possession de deux à cinq bovins et de quelques ovins ne constitue par une activité digne de ce nom. Les quelques bovins rencontrés dans *chaque* famille représentent seulement une richesse vivante destinée à l'acquisition de nouvelles femmes par le propriétaire.

L'argent sert à acheter des vaches, les vaches servent à se marier — les gens riches ont plusieurs femmes, les pauvres n'en ont qu'une ou pas du tout. La femme représente une force de travail supplémentaire pour cultiver les champs, elle est en même temps une promesse (parfois déçue) d'avoir des filles grâce au mariage desquelles le troupeau s'agrandira pour permettre un nouveau mariage du père. Les garçons attendront d'hériter du troupeau du père, de devenir chef de famille pouvant réclamer des bêtes en échange de leurs sœurs, pour se marier eux-mêmes.

Jusqu'ici les fils travaillaient aux champs du père et ne pouvaient s'émanciper rapidement. Depuis quelques années ils profitent de la saison sèche où la terre n'exige aucun travail pour aller pêcher ou travailler à leur compte. Ils arrivent ainsi à se libérer du groupe familial et à se marier sans attendre... de devenir orphelins.

Le célibataire sans espoir d'héritage proche (frères cadets) ou le malheureux époux, qui a échangé son petit troupeau contre une femme qui l'abandonne avant de lui avoir donné une descendance féminine, risquent fort de rester célibataires toute leur vie.

La polygamie n'est donc pas une règle mais plutôt une ambition que seule la richesse peut permettre de satisfaire.

D'une façon générale les membres d'une même famille descendant d'un même aïeul vivant, demeurent ensemble dans la même concession (SINA en Goumeve, FOUNG en Bahiga). Cependant il arrive que les fils qui ont acquis suffisamment de bien pour prendre femme quittent le SINA pour s'établir dans le même quartier ou parfois même pour aller s'installer dans un village voisin ou sur une butte déserte.

Lorsque la famille est restée groupée dans le même SINA, la mort du père marque en général l'abandon de l'ensemble des cases, dont le terrain retourne à la culture, et l'établissement d'un nouveau SINA sur l'une des terres de la famille. C'est souvent à ce moment que les fils qui avaient conservé le goût de la vie communautaire autour du père éprouvent le besoin de se séparer pour construire leur SINA particulier — et ceci d'autant plus s'ils sont déjà mariés.

La mère reste à la charge ou au profit (si elle est encore valide et peut encore travailler) des

enfants, de l'aîné en particulier car c'est lui qui reçoit l'essentiel de l'héritage du père et c'est lui qui décide du mariage des sœurs nées de la même mère que lui et reçoit les cadeaux (bovins) remis en échange.

S'il s'agit de la dispersion d'une famille de polygame chaque mère se retire avec ses enfants.

Les terres.

a. Droit coutumier.

Les terres appartiennent traditionnellement à ceux qui les ont cultivées. C'est la mise en culture d'une terre qui crée le droit de propriété. Une terre laissée longtemps en jachère par une famille ne peut en aucun cas être travaillée par un étranger sans accord préalable. Cet accord est en général facile à obtenir si le premier possesseur a renoncé à cultiver ce champ. Un cadeau (cabri en général) scelle l'accord conclu et désormais la terre appartient à la famille qui la travaille.

Le droit de propriété créé par la mise en culture est profondément ressenti par tous les paysans du village. Telle famille qui a quitté ce village et s'est installée sur d'autres terres, peut fort bien revenir chaque année cultiver ses anciens champs, repartir dans sa nouvelle demeure, revenir faire la récolte, nul ne songe à contester sa propriété ni son droit d'usage. Si elle ne profite pas de ce droit et laisse la terre abandonnée en jachère, un cultivateur du village peut l'utiliser, il sait qu'en cas de retour de la famille il devra, une fois ses récoltes faites rétrocéder le champ à ses anciens propriétaires.

La propriété naît donc de l'installation d'une famille sur une terre vacante ou cédée par l'ancien propriétaire. Les cases sont construites toujours sur le même plan circulaire tandis que la famille travaille les terres autour du Sina. Le « champ de case » ainsi créé est appelé Sinena Ouor/Sina (champ autour de la case) par les Goumeyer, Fuoï Aping Foung (champ autour de la case) par les Bahiga. Lorsque la rareté des terres impose le rapprochement des Sina, les champs de case, alors contigus, sont rigoureusement délimités soit par de petites levées de terre : « Dam » ou par de petits fossés très peu profonds « Hotogoï ».

Si une famille a quitté un emplacement pour construire ses cases ailleurs, le nouveau Ouorsina est cultivé évidemment autour des nouvelles cases tandis que l'ancien champ de case devient Sinena Guiga Foula (champ qui est loin) ou « Fuoï Adi Guinada ». L'utilisation des champs « au loin », subit du fait de l'introduction de la culture du coton, des modifications importantes.

En effet, la délimitation des superficies (corde : du nom de la corde de 60 mètres qui sert à mesurer les parcelles ou Piquet du nom des piquets qui servent à délimiter les parcelles) destinées à la culture imposée du coton est faite non pas par les habitants du village mais par un « boy coton » du service de l'agriculture qui choisit lui-même ou sur indication de son chef de service les terres à coton de l'année. Cette délimitation ne tient absolument aucun compte des limites de champs. Lorsque la répartition des cordes a lieu, le cultivateur sème son coton en général sur la ou les terres des voisins tandis que ces mêmes voisins cultivent peut-être la sienne. Il est rare que la parcelle de coton désignée au cultivateur tombe exactement sur l'emplacement de ses propres champs (voir monographie Biliam Oursi).

Sur la corde qu'il a cultivée en coton l'année précédente le paysan peut, s'il le désire semer du mil bien que la terre ne lui appartienne pas. Ce n'est que la troisième année après la culture du coton que les terres reviennent à leur propriétaire à la condition qu'il existe plus de deux soles à coton dans le village, sinon le droit de propriété sur une terre n'est plus qu'un lointain souvenir conservé soigneusement par transmission orale. Ce dernier cas est le plus fréquemment rencontré étant donnée la rareté des terres.

b. *Les chefs de terre.*

Il faut signaler pour mémoire l'existence dans chaque village d'un « chef de terre », dont le nom prête à confusion, car il n'est en réalité propriétaire que de sa fonction qui se transmet héréditairement.

Loin d'être un « cadastre vivant » comme son nom le laisserait penser, le chef de terre n'est qu'un officiant, chargé aux périodes de semis, de récoltes, d'attirer les faveurs des génies du ciel et de la terre. Il est le prêtre des cultures en quelque sorte et son pouvoir traditionnel est assez grand auprès des vieillards. Les jeunes n'attendent pas toujours que le sacrifice soit fait pour commencer à cultiver ou à récolter.

Étant dépositaire des accords passés par le fondateur du village avec les génies locaux, le chef de terre doit être consulté cependant lorsqu'il y a cession de terre, c'est pour lui l'occasion de bénéficier de quelques « épices » (poules, cabris) en échange de son acceptation.

*

**

D. DÉMOGRAPHIE

L'ensemble des populations demeurant dans la zone intéressée par les travaux en cours se chiffre, comme le montre le tableau ci-dessous, à 17.070 habitants dont 2.335 Bahiga, 11.983 Goumeyer et 2.622 Wallia-Tougou.

Ces chiffres provenant des recensements administratifs permettent d'établir le taux de reproduction approché, obtenu en faisant le rapport du nombre des enfants de moins de 15 ans à celui des femmes de plus de 15 ans, ainsi que la répartition des sexes pour chacune des tranches d'âges 0 à 15 et 15 et plus.

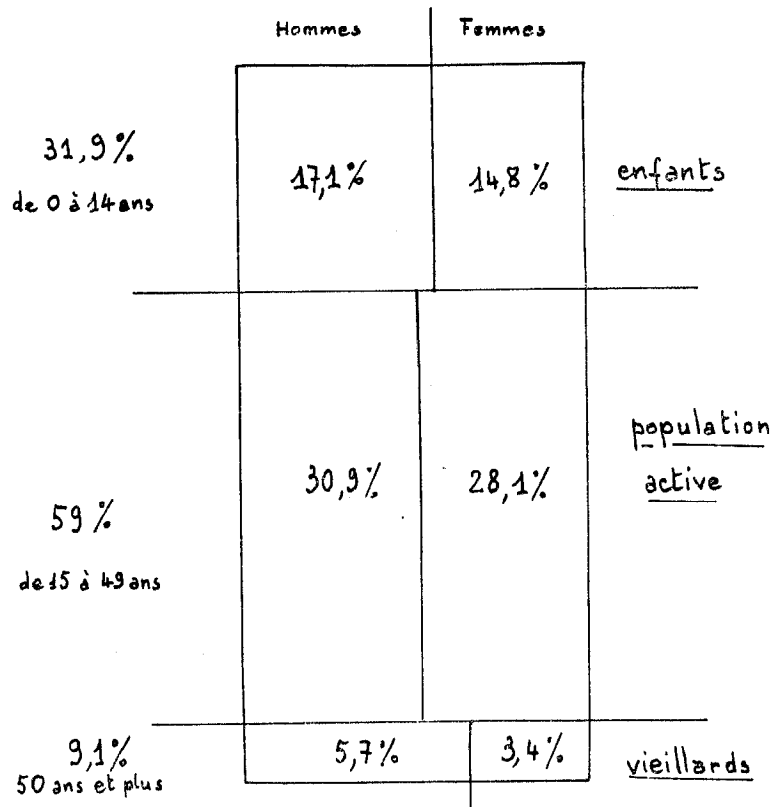
Mais il est nécessaire de connaître les tranches de populations actives et de populations à charge, la répartition des membres de chaque sexe par tranches d'âges de 5 ou 10 ans pour pouvoir donner une image exacte de ce qu'est le peuplement d'une région. Les quatre monographies placées *in fine* donnent des chiffres pour chacun des villages étudiés. Nous avons essayé de résumer ci-dessous les résultats de ces sondages en rapportant à 1.000 individus les moyennes obtenues. Les graphiques ci-dessous montrent nettement que la population active représente presque les 6/10 du total, les couches jeunes un peu plus de 3/10, tandis que les vieillards — et nous avons arbitrairement fixé le chiffre d'entrée dans la vieillesse à 50 ans — représentent moins du 1/10 de la population.

PYRAMIDES DES ÂGES


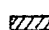


Le renouvellement de la population est insuffisamment assuré, le nombre des enfants de 0 à 10 ans est inférieur au nombre des adultes de 20 à 29 et de 30 à 39 ans.

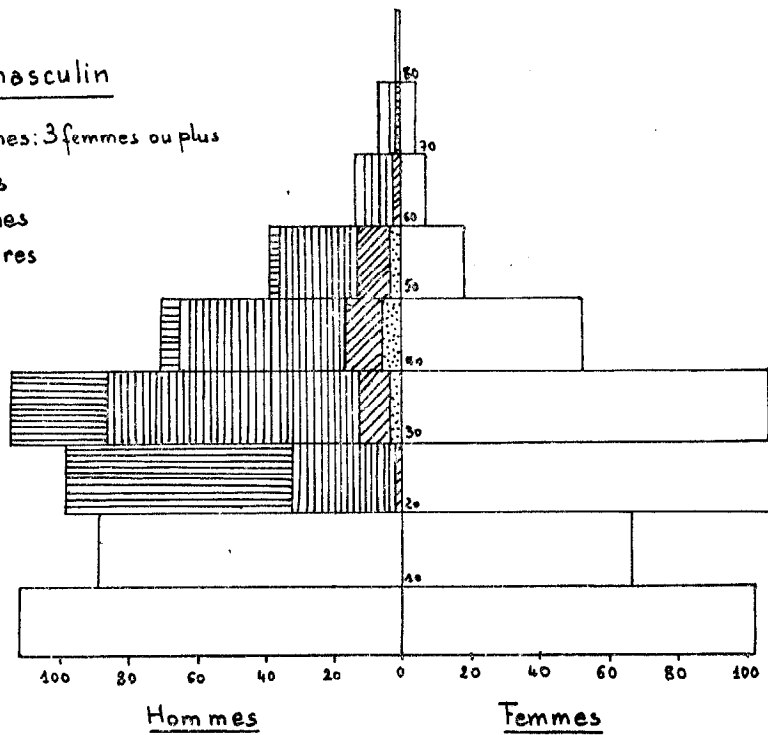
La diminution constatée sur la tranche d'âge 10 à 19 ans ne correspond pas en fait à une insuffisance de naissances des années 1934 à 1944, mais souligne pour les filles le départ vers des villages voisins auprès de leurs nouveaux époux et pour les garçons le départ vers des lieux de culture ou de pêche en vue de se constituer une dot.

Normalement, le nombre de filles de 14 à 19 ans mariées à l'extérieur devrait être compensé par le nombre d'épouses nouvelles venues au village, mais en fait celles-ci se retrouvent plutôt dans la série 20-29 ans, le titre de femme mariée, la première grossesse faisant pencher les agents du recensement vers cette tranche d'âge plutôt que vers la précédente, d'où en général une très forte proportion de femmes de 20 à 29 ans. Le reste de la pyramide (tranches de 30 à 80) appelle peu de commentaires.



Etat civil masculin

-  polygames: 3 femmes ou plus
-  bigames
-  monogames
-  célibataires



Répartition de la population par tranches d'utilité (en haut)

Chiffres rapportés à 1.000 sur un total de 2.139 personnes recensées dans 4 villages du canton de Koumi.

ÉTAT CIVIL

Par contre, les surfaces hachurées donnant la proportion des célibataires, monogames, bigames, polygames de trois femmes et plus, sont extrêmement expressives, elles soulignent ce que nous avons dit plus haut (paragraphe sur les coutumes).

1° Les jeunes gens se marient fort tard, plus de 50 % des hommes de 20 à 29 ans sont célibataires et 25 % le sont encore dans la tranche de 30 à 39.

2° La monogamie est presque le seul statut de mariage; les femmes « coûtent » très cher (de 8 à 12 vaches, soit 40 à 60.000 francs).

3° La polygamie est surtout le fait des hommes de plus de 40 ans ayant eu la possibilité par des naissances féminines de renouveler leur cheptel et ainsi de pouvoir acheter de nouvelles femmes.

E. DÉPLACEMENTS. — MIGRATIONS

Il serait faux de dire que les Massa sont des sédentaires. La tribu, certes, ne se déplace jamais en bloc, mais la mobilité étonnante des individus fait de ce peuple, pourtant très attaché à ses terres, un agrégat d'émigrants permanents. Les cahiers de recensements portent de nombreuses ratures sur lesquelles il a fallu revenir à cinq ans de distance, telle famille qui était allée s'installer dans un canton voisin ou qui avait passé le fleuve pour gagner le Cameroun est revenue s'installer sur ses anciennes terres.

Les sautes d'humeur se conjuguent parfois aux conditions de vie, nous dirons mêmes aux possibilités de survie pour expliquer les nombreuses migrations dont chaque village est témoin chaque année, les causes essentielles restent :

- le manque de terres;
- l'insuffisance des récoltes (corollaire *partiel* de la cause précédente);
- le désir des jeunes gens de se procurer l'argent nécessaire à l'achat du troupeau en échange duquel ils pourront recevoir une épouse;
- la tentative d'échapper à l'autorité d'un blama ou d'un Sultan (chef de canton), auquel les remaniements administratifs ont donné autorité sur le quartier ou le village, en rupture avec les traditions.

1. DÉPLACEMENTS SAISONNIERS

Les principaux points de courtes migrations sont :

1° Les bords du Logone en aval de Katoa et jusqu'à Fort-Lamy, où une forte proportion de Massa vont pêcher régulièrement pendant la saison sèche de janvier à mai, retrouvant chaque année leurs emplacements traditionnels;

2° Le pays Foulbé au Cameroun (région de Maroua), où ils vont en novembre aider à repiquer le Berbéré avant de revenir faire leur cueillette de coton en décembre.

Puis en janvier-février, ceux qui ne sont pas allés à la pêche, pour aider à la récolte du Berbéré.

Ces déplacements devenus réguliers surtout pour les jeunes, ont modifié assez sérieusement les conditions de l'exploitation traditionnelle des terres. Il serait extrêmement utile d'étudier, aussi complètement que possible, ces deux types de migrations saisonnières.

POPULATIONS RECENSÉES DANS LA ZONE EN COURS D'AMÉNAGEMENT

| | Hommes | Femmes | Garçons | Filles | Total | Sex-Ratio | | | Taux de reproduction |
|-----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|-----------|-------------|-------------|----------------------|
| | | | | | | 0,15 | 15 et plus | Général | |
| | | | | | | % | % | % | |
| Wayanka..... | 113 | 107 | 67 | 72 | 359 | 107 | 94,6 | 99,4 | 129,8 |
| Koumi Bahiga..... | 59 | 68 | 37 | 39 | 203 | 105 | 119,2 | 111,4 | 111,7 |
| Marsoumeye..... | 50 | 33 | 30 | 19 | 132 | 63 | 66 | 65 | 148,4 |
| Gongolong..... | 29 | 27 | 15 | 12 | 83 | 80 | 90,3 | 88,6 | 100 |
| Mogodi..... | 42 | 39 | 21 | 29 | 131 | 138 | 92,8 | 128,3 | 128,8 |
| Bedem Ourkila..... | 270 | 229 | 132 | 145 | 776 | 109 | 84,8 | 83 | 120,8 |
| Bedem Sira..... | 271 | 280 | 113 | 87 | 751 | 76 | 103,2 | 95,5 | 71,4 |
| BAMBA..... | 834 | 785 | 415 | 403 | 2.335 | 97 | 92,9 | 95,6 | 104,2 |
| Koumi Bougoudang..... | 602 | 690 | 409 | 410 | 2.111 | 100 | 114,6 | 108,1 | 118,9 |
| Koumi Baha..... | 121 | 121 | 80 | 68 | 390 | 85 | 100 | 94 | 122,3 |
| Koumi Fara..... | 261 | 224 | 199 | 158 | 842 | 79 | 85,6 | 83 | 159,3 |
| Koumi Goum..... | 141 | 129 | 89 | 96 | 455 | 107 | 91,4 | 97,8 | 143,4 |
| Koumi Moulou..... | 279 | 214 | 169 | 142 | 796 | 85 | 76,7 | 79,4 | 145,3 |
| Biliam Oursi I..... | 338 | 344 | 242 | 250 | 1.174 | 103 | 101,7 | 102,4 | 143 |
| Biliam Oursi II..... | 250 | 213 | 144 | 164 | 771 | 113 | 85,2 | 95,0 | 144,6 |
| Malam Sadi I..... | 141 | 117 | 93 | 71 | 422 | 76 | 82,9 | 80,3 | 140,1 |
| Malam Sadi II..... | 210 | 224 | 132 | 138 | 704 | 104 | 106,6 | 105,8 | 120,5 |
| Doufan..... | 240 | 246 | 123 | 113 | 722 | 91 | 102,5 | 98,8 | 95,1 |
| Toura..... | 470 | 403 | 236 | 202 | 1.311 | 85 | 87,6 | 85,6 | 108,9 |
| Goulemoun Touna..... | 300 | 310 | 176 | 163 | 945 | 92 | 101,3 | 98,1 | 109,3 |
| Magao..... | 402 | 469 | 242 | 227 | 1.340 | 93 | 116,6 | 108 | 100 |
| GOUMEYE..... | 3.761 | 3.704 | 2.344 | 2.202 | 11.983 | 93 | 98,4 | 96,7 | 122,8 |
| Téléme..... | 456 | 416 | 224 | 228 | 1.324 | 101 | 91,2 | 94,7 | 108,6 |
| Dounoutou..... | 194 | 158 | 122 | 100 | 574 | 81 | 84,4 | 81,6 | 140,6 |
| Fressou..... | 92 | 75 | 49 | 36 | 252 | 73 | 81,5 | 78,7 | 113,3 |
| Ogol..... | 173 | 158 | 79 | 62 | 472 | 78 | 89,5 | 87,3 | 89,7 |
| WALLIA..... | 915 | 807 | 474 | 426 | 2.622 | 91 | 88,1 | 88,7 | 111,3 |
| TOTAUX..... | 5.510 | 5.296 | 3.233 | 3.031 | 17.070 | 93 | 96,1 | 95,2 | 118,2 |

2. DÉPLACEMENTS DÉFINITIFS

D'un autre ordre sont les déplacements définitifs où le Massa et sa famille abandonnent leur Sina pour aller se bâtir une nouvelle ferme dans un village voisin, dans un canton voisin, voire au Cameroun. Les mobiles ici sont différents. Le plus souvent c'était le manque de terre qui poussait les riverains du Logone à aller s'installer sur la rive camerounaise du fleuve. Cet exode semble terminé et l'on assiste même au retour de certains transfuges qui viennent reprendre possession de leurs anciennes terres (Wayanka). Parfois, une succession de deuils, de désastres agricoles (récolte noyée, plantation tardive diminuant la récolte...) fait abandonner le pays par une famille. Celle-ci conserve toujours le droit de revenir travailler ses terres. Les jeunes font parfois le trajet qui sépare leur nouvelle demeure de l'ancienne pour venir travailler l'ancien champ. Il n'est pas rare de voir réapparaître à l'époque des semis et à l'époque des récoltes, quelques têtes qui ont abandonné le village depuis plusieurs années.

Mais il arrive aussi que ce déplacement définitif soit la conséquence d'un remaniement administratif.

En 1947, le canton de Gouaye fut disloqué, les quelques villages Mouloui qui le composaient furent rattachés au canton Mouloui de Katoa, tandis que les villages Bahiga étaient rattachés au canton de Koumi. Cette mesure déclencha un retour sur leurs terres des Bahiga qui avaient fui les exactions de l'ancien chef de canton (Wayanka).

Par contre, en 1952, les villages de Biliam-Oursi et Malam-Sadi quittèrent l'autorité du chef de canton de Magao pour passer sous celle du chef de canton de Koumi, un exode assez important eut lieu : Biliam Oursi I et II perdirent 67 habitants qui partirent vers le Cameroun et 88 qui s'installèrent dans le P.C.A. de Mogroum. Malam Sadi I et II virent partir 104 habitants au profit du Cameroun et 34 au profit du P.C.A.

3. LES DÉPLACEMENTS PAR BONDS

A ces déplacements d'envergure il faut ajouter ceux qui ont lieu d'une façon imprévisible, sur simple changement d'idée des cultivateurs d'un même quartier qui abandonnent en bloc une butte ou une série de buttes pour aller s'installer à 500 ou 1.000 mètres sur d'autres éminences appelées DJIDJERI par les Gumei et GDANG par les Bahiga (quartier Atoulaye de Bedem Sira, quartier Azimiri de Biliam Oursi II).

Il semble du reste que ce mode de déplacement soit à la base même de la colonisation des plaines de Biliam, Malam et Bedem pour les Bahiga et les Goumei. Pour changer de terres, pour fuir une concession où les tombes des morts tiennent plus de place que les cases des vivants, les familles, les groupes de familles installés sur les petites buttes exondées du centre de la plaine semblent avoir toujours progressé de cette façon, laissant derrière eux une terre vacante à conquérir au bout de quelques années.

Il faudrait rapprocher ce mode de prise de possession du sol de celui dont les cantons de Tougoudé et de Toura sont l'objet de la part des Mousseye venus de la rive gauche du Logone pour s'installer dans les plaines situées entre Logone et Ba-Illi au sud de Bongor.

N'assistions-nous pas à la lente reconquête de terres dont les habitants avaient été chassés par le redoutable voisinage des sultans du Baguirmi ?...

F. MISE EN VALEUR TRADITIONNELLE ET POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATION

Les Massa sont des agriculteurs sédentaires doublés, accessoirement, mais d'une façon généralisée, de la fonction de petits éleveurs. Leur fixation sur une terre dépend donc de deux éléments :

- 1° Les possibilités de culture;
- 2° La possibilité de faire pâturer leurs bovins.

Les plaines Nord-Bongor offrent peu de terres à cultiver, mais les zones inondables constituent un pâturage remarquable pendant les quatre mois qui suivent la saison des pluies.

Toute la vie du paysan Massa est commandée par des impératifs d'ordre climatique et hydrologique.

Les sols de la région offrent peu de diversité, les buttes exondées sont généralement couvertes d'une couche sableuse ou sablo-argileuse variant de 5 à 60 centimètres et recouvrant des argiles (4). Les plaines inondables sont presque toutes constituées par des argiles à concrétions calcaires, série ancienne sur laquelle se sont déposés en bordure du fleuve ou de ses défluent des limons à forte teneur en argile, mais cependant plus légers et présentant des fentes de retrait plus modestes que celles des précédentes.

Évitant les terres à teneur de sable élevée, LEMINFENG ou AMAS, les paysans Massa ne pratiquent qu'une seule culture à laquelle les limons argileux LEMADJAK, non inondables, sont propres : le mil rouge appelé OUANA (Goumeye) ou OUAL (Bahiga).

Sur les terres sableuses ne conservant pas trop d'humidité, la culture du coton a été introduite par l'administration, mais nous verrons que cette culture n'a pu être étendue étant donnée l'exiguïté des terres exondées en saison des pluies.

Car, ce qui règle avant tout le rythme et la répartition des cultures, ce sont les pluies et l'inondation.

Les premières chutes de pluies importantes commencent fin mai. Dès ce moment, sur les champs que les pluies précédentes, plus légères, ont permis de défricher, le paysan sème son mil et son coton. Les semis sont terminés à la fin du mois de juin. Dès la mi-juillet les tornades se déchaînent pour se succéder à un rythme régulier, amenant tous les deux ou trois jours des chutes de pluie variant entre 20 et 60, parfois 80 millimètres.

Ce rythme se ralentit à la mi-septembre, mais c'est à cette époque que le fleuve connaît ses plus hautes eaux qui durent jusqu'en novembre. Aux eaux de pluies accumulées dans la plaine s'ajoutent les eaux de déversement du fleuve. C'est à ce moment que le paysan Massa est souvent obligé de construire des petites diguettes pour protéger les parties les plus menacées de ses champs. A ce moment le bétail, soigneusement surveillé, se nourrit des herbes de la bordure des zones inondées ou pâture sur les rares jachères.

La décrue (Baska) commence en novembre (les pluies ayant cessé en octobre) libérant progressivement des bandes de terres concentriques autour des buttes, terres lourdes, argileuses portant une végétation de hautes graminées et que les troupeaux commencent à parcourir.

Mais ces herbes se dessèchent rapidement, l'évaporation élimine l'eau que les argiles contiennent et celles-ci commencent à se fendiller, puis à se disloquer en blocs séparés par des fentes de retrait pouvant atteindre 1 mètre de profondeur sur 4 à 5 centimètres de largeur.

Les habitants coupent alors les quantités d'herbes sèches nécessaires à la réfection de leurs cases, tandis que les troupeaux s'éloignent des villages et se rassemblent autour des dépressions qui conservent encore un peu d'eau et de végétation.

Déjà, pour certains, les greniers sont vides et la vente des chèvres et moutons permet de faire quelques achats de mil au marché local, tandis que le nombre des bouches à nourrir est diminué par le départ des jeunes gens vers les lieux de pêche.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

| En Goumeye | En Bahiga | Caractéristiques | Activités |
|---------------|-----------------|--|---|
| GOSSOM | GOSSOM | Premières pluies importantes (juin) | Semences mil et coton. |
| KIRÉ | KIRÉ..... | Fortes pluies (juillet)..... | Fin des semences, premiers désherbages. |
| TLOBOUM..... | TLOBOUM..... | Fortes pluies (août)..... | Désherbages. |
| WALGORO..... | WALGORO..... | Fortes pluies (septembre)..... | Attachent les épis du mil, chassent les oiseaux, commencent à cueillir les premiers épis. |
| WALMOLO..... | WALMOLO..... | Fin de la saison des pluies, maximum de l'inondation (sept.-oct.). | Certains sèment puis repiquent le berberé. |
| FULTU | FULTU | Saison sèche..... | Récolte du mil. |
| TROBO..... | NOROBOKFUL..... | Retrait des eaux..... | Cueillette du coton. Brufs pâturent en brousse. |
| YAUSSU..... | JIDE..... | Saison sèche..... | Ramassage d'herbes pour les toits-pêche dans les mares. |
| OKUA..... | AFUYUGUR..... | | |
| KARDAY..... | MOYOR..... | | |
| BOHORO..... | HORDEYE..... | | |
| DUEGORO..... | ADUEYE..... | | |
| DUENGOLO..... | | Petites pluies..... | Arrachage des vieux pieds de coton, houage des champs, début des semences sur les mauvaises terres. |

G. MOYENS DE SUBSISTANCE

Les populations manquent de terres et ne font pas de récoltes suffisantes pour assurer la soudure d'une saison des pluies à l'autre.

Le tableau ci-contre donne une idée des superficies cultivées par individu — ces chiffres ont été obtenus en totalisant les superficies cultivées par toute une famille, en cultures vivrières et en cultures imposées pour obtenir la capacité de travail d'un individu — à côté, la superficie de cultures vivrières dont dispose chaque consommateur exclut toute culture imposée (même s'il s'agit de riz), car celle-ci est commercialisée et n'est pas consommée par la famille.

A l'exception de Bedem-Ourkila, qui se classe sur ce tableau parmi les villages où les terres sont le plus cultivées et où les superficies de cultures vivrières sont les plus importantes (nous devrions dire les moins faibles), nous voyons que c'est au-dessous de 25 ares que se situe la moyenne de la superficie en cultures vivrières dont dispose chaque consommateur adulte. Si l'on évalue la production du mil rouge à l'hectare de 1.800 à 2.000 kilogrammes, c'est à peine sur 450 ou 500 kilogrammes que le consommateur peut compter pour vivre toute l'année. En 1954, les évaluations de récolte sur les « sinena ouor sina » ont donné des chiffres variant entre 1.500 et 2.900 kilogrammes à l'hectare. Au contraire, les « sinena guiga fulla » maintiennent leur rendement autour de 1.000 kilogrammes.

Certes, c'est plus que ce que le Français consomme en pain par an..., mais le Français ne se nourrit pas que de pain seulement !

Et tous les consommateurs ne bénéficient pas d'une telle récolte !... Sur 19 propriétés mesurées, il se trouve 10 familles où les cultures vivrières occupent de 10 à 20 ares par consommateur.

Manque de terre... oui, surtout en bordure du fleuve. Les villages de Wayanka et de Fressou visités, sont plus défavorisés que les villages du centre de la plaine où la densité humaine est pourtant



La construction des toits se fait en deux temps :

- 1° Fabrication et pose du dôme à larges bourrelets (à droite).
- 2° Couverture du dôme à l'aide de pailles liées que l'on déroule en remontant jusqu'au sommet du toit.



Dans la plaine inondable de Malam Sadi cette vieille femme déterre les poissons qui se sont enfoncés dans la vase au moment du retrait des eaux

élevée pour une faible étendue de terres cultivables. Mais à la base de cette insuffisance, il y a une autre raison : la répugnance qu'éprouve le Massa à innover.

Si les cultures imposées réclament le travail des cultivateurs en même temps que la culture traditionnelle du mil rouge, il est compréhensible que les champs de mil pâtissent de retards, de manque de soins dus à la nécessité de satisfaire les exigences administratives — réduites ici, vu le manque de terre, à une corde pour deux ou trois imposables — il n'en est pas de même pour le berbéré, mil de saison sèche, à la culture duquel les terres des plaines inondables sont extrêmement propices.

Semé en octobre, repiqué en novembre sur terres argileuses, celui-ci peut s'introduire dans le cycle des cultures pratiquées et, de plus, il peut être planté dans les terres que le début de la décrue libère autour des villages.

En 1954, l'administration de la région a décidé d'imposer aux cultivateurs Massa une corde de berbéré par famille. Contre l'imprévoyance ou la résistance aux innovations, il faut contraindre le Massa à assurer lui-même la soudure qui le libérera des famines de mai à septembre.

Les travaux entrepris, en diminuant l'importance de l'inondation (suppression des apports du fleuve et limitation de l'accumulation dans les dépressions aux seules eaux de pluie), doivent déjà permettre de récupérer cette année les terres nécessaires à cette nouvelle culture.

SUPERFICIES CULTIVÉES ET DISPONIBILITÉS EN CULTURES VIVRIÈRES

| Villages | Cultivateurs | Nombre de travailleurs | Superficie par travailleur | Nombre de consommateurs | Superficie cultures vivrières par consommateur | Observations |
|----------------------|----------------|------------------------|----------------------------|-------------------------|--|----------------|
| Bedem Ourkila..... | Zigla..... | 2 | 59 a, 12 | 2 | 41 a, 22 | Non imposable. |
| Bedem Ourkila..... | Djudu..... | 2 | 57 a, 12 | 2 | 39 a, 72 | |
| Bedem Ourkila..... | Wangassu..... | 3 | 49 a, 16 | 3,5 | 42 a, 14 | |
| Biliam Oursi II..... | Siamai..... | 4 | 48 a, 70 | 7 | 22 a, 78 | |
| Malam Sadi I..... | Dabeina..... | 2 | 47 a, 50 | 5 | 11 a, 80 | |
| Bedem Sira..... | Madna..... | 4 | 46 a, 70 | 4 | 37 a, 70 | |
| Biliam Oursi II..... | Djaptu..... | 5 | 45 a | 5,5 | 36 a | |
| Bedem Sira..... | Angaltadi..... | 5 | 44 a, 80 | 6 | 25 a, 33 | |
| Wayanka..... | Wina..... | 4 | 41 a, 75 | 6 | 15 a, 83 | |
| Bedem Sira..... | Galgaba..... | 2 | 38 a | 2 | 20 a | |
| Biliam Oursi II..... | Fulna..... | 3 | 36 a, 58 | 5,5 | 13 a, 40 | |
| Malam Sadi I..... | Amourou..... | 5 | 34 a, 70 | 5 | 20 a, 30 | |
| Malam Sadi I..... | Branga..... | 8 | 33 a, 25 | 11,5 | 13 a, 74 | |
| Wayanka..... | Alao..... | 3 | 32 a, 83 | 3 | 20 a, 83 | |
| Bedem Sira..... | Abadji..... | 2 | 30 a, 87 | 2,5 | 10 a, 30 | |
| Bedem Ourkila..... | Aleina..... | 3 | 30 a, 83 | 4 | 14 a, 12 | |
| Wayanka..... | Soumaï..... | 8 | 30 a, 68 | 9 | 19 a, 27 | |
| Wayanka..... | Beletna..... | 9 | 27 a, 08 | 10,5 | 19 a, 78 | |
| Malam Sadi I..... | Djodoms..... | 5 | 26 a, 10 | 5 | 13 a, 10 | |

H. TECHNIQUES DE MISE EN VALEUR

De toutes façons, le problème des techniques de culture se pose si l'on veut que les 40.000 hectares de terres récupérées soient mis en valeur et justifient l'opération d'endiguement.

A l'exception de son Sinena Ouor Sina qu'il soigne, qu'il fume avec les déjections de ses animaux,

qu'il surveille facilement de sa case à l'époque où la formation des épis attire les oiseaux, le cultivateur Massa ne cherche pas à améliorer les rendements sur les Sinena Guiga Fulla (champs au loin), qu'ils soient plantés en coton ou en mil.

Cet attachement pour le champ de case est tel que, du jour où les terres avoisinant le Sina ne le satisfont plus, le Massa change de domicile. Il va construire ses cases au centre du nouveau champ qu'il a choisi.

Cependant, il n'abandonnera pas rapidement la butte où s'est fixé le village pour s'installer sur les terres récupérées, car celles-ci sont des terres lourdes, argileuses, qu'un simple grattage à la houe ne pourra pas livrer à la culture dès les premières années. Le cultivateur se contentera certainement des terres récupérées en bordure de la butte pour y faire son berbéré. Entre ces nouveaux champs et la dépression centrale où séjournent les eaux de pluie jusqu'à complète évaporation, il fera paître ses troupeaux comme par le passé.

I. DESTINATION DES TERRES RÉCUPÉRÉES

A quelle culture seront consacrées les terres récupérées ?

Plusieurs possibilités peuvent être envisagées :

1° **Tenir compte du fait que le Massa pratique un élevage sédentaire** et lui conserver des pâturages à proximité du village. Ces pâturages pourraient être améliorés par l'introduction de plantes fourragères augmentant la valeur nutritive de l'hectare et permettant l'accroissement du cheptel, soit par acquisitions individuelles, soit par introduction dans les plaines de nouveaux troupeaux.

Cette solution nécessiterait le maintien d'une inondation contrôlée pouvant être assurée par l'établissement d'un certain nombre de vannes sur les parties de digues obturant les entrées des anciens défluent : Baha, Ida, Tchina.

Elle aurait l'avantage de correspondre aux vœux des habitants, mais poserait le problème de la préparation et de l'ensemencement des terres. A qui ces travaux reviendraient-ils ?... Aux paysans Massa ?... Il est peu probable qu'ils se mettent de leur propre initiative et de plein gré à la culture des fourrages. L'introduction d'unités mécaniques destinées à assurer ce travail serait-elle rentable ?

2° **Consacrer l'ensemble de ces terres à une culture vivrière ou industrielle commercialisable.**

a. *Le riz.*

La nature des terres récupérables incite tout naturellement à envisager leur mise en culture en riz. Pour cela, il faut connaître avec exactitude la topographie de chaque plaine, car même la maîtrise des eaux obtenue par drainage ou admission par vannes ne pourrait être valable pour un ensemble de terres accusant entre elles des différences de niveau trop fortes.

D'autre part, la préparation des terres ne peut être envisagée sans introduction de nouvelles techniques. Nous venons de signaler l'inefficacité d'un travail à la houe sur les argiles, un autre problème se pose du fait de la simultanéité des travaux sur les champs de mil, de coton et de riz. Avec les moyens dont il dispose, le Massa ne peut dépasser une capacité de culture supplémentaire de plus de 50 ares. Les 10.000 imposables de la région envisagée arriveraient à peine à mettre en culture 5.000 hectares sur les 40.000 promis à la récupération.

Si le défonçage du sol et, éventuellement, les semis, pouvaient être confiés à des machines, le problème serait simplifié, le repiquage du riz pourrait être assuré par toute la main-d'œuvre, les travaux sur le mil et le coton étant terminés.

Mais cette mécanisation de la culture ne risque-t-elle pas d'élever le prix du riz à la production jusqu'à rendre sa commercialisation impossible ?

b. *Le coton.*

Coton de culture sèche : les 800 ou 900 millimètres d'eau que reçoit la région entre les mois de mai et d'octobre sont suffisants pour que la culture du coton ait pu être introduite sur les terres exondées sans aménagements hydrauliques. Généralement le coton préfère les sols légers où les eaux s'infiltrent assez rapidement.

Les terres récupérées, étant argileuses, sont peu propices à sa culture et même un drainage efficace éliminant rapidement les eaux de pluie stagnant au-dessus des terres déjà gorgées d'eau, risque d'être insuffisant. Les essais tentés en 1954 à la ferme pilote de Biliam-Oursi ont démontré la nécessité d'une lutte active contre les parasites favorisés par l'humidité des argiles.

Coton irrigué : sa culture serait à entreprendre pendant la saison sèche et supposerait un système d'irrigation très étendu, de surveillance délicate.

L'une ou l'autre de ces cultures pose les mêmes problèmes de main-d'œuvre que ceux déjà évoqués au sujet des plantes fourragères et du riz.

Le problème de l'élevage

Si toutes les terres des plaines sont asséchées et mises en culture, la transhumance, que les premiers endiguements ont déjà rendue nécessaire, deviendra indispensable.

Déjà cette année, les troupeaux de Biliam-Oursi, de Malam-Sadi, ont dû partir à la recherche de pâturages dans la région du Ba-Illi, vers laquelle ils ne se déplaçaient jamais. Les animaux des villages de Bedem ou des villages du bord du fleuve ont encore pu trouver de maigres pâturages auprès des mares qui ont subsisté dans les dépressions.

Les terrains des bords du Ba-Illi pourront-ils nourrir tous les troupeaux de la zone du Casier A venant s'ajouter aux troupeaux Foulbé du P.C.A. de Mogroum ?

Les Massa ne risquent-ils pas d'émigrer en masse vers le Ba-Illi..., ou ailleurs, pour pouvoir rester avec leurs troupeaux dont ils n'aiment pas se séparer ?

CONCLUSION

Les travaux d'endiguement sont presque achevés. Dès la saison des pluies 1954, les hautes eaux du Logone seront maintenues dans leur lit (sur la rive tchadienne tout au moins) par des digues de 3,50 mètres à 5 mètres de largeur, sur 2 à 3 mètres de hauteur. Il ne s'agit plus de l'endiguement provisoire et expérimental de 1952. Des conditions physiques nouvelles ont été créées, force sera d'y faire face.

La force de la tradition du pays Massa cédera-t-elle devant les promesses d'enrichissement du pays ? Faudra-t-il favoriser une colonisation des plaines par des tribus étrangères ? Les machines remplaceront-elles la main-d'œuvre défaillante ?

Le Massa renoncera-t-il à aller cultiver le berbéré des Foulbé ou à aller passer plusieurs mois à la pêche, s'il est certain de trouver autour de ses terres les étendues dont la mise en culture lui assurera une nourriture suffisante pour toute l'année, et des produits commercialisables de la vente desquels il tirera l'argent nécessaire pour constituer sa dot ?

Nous sommes ici en présence des tribus de la région les moins émancipées de leurs traditions, au caractère très indépendant, aux règles sociales les plus anarchiques. Les méthodes qui seront utilisées pour les amener à profiter de l'effort de mise en valeur et à y participer doivent être mûrement réfléchies.

III. MONOGRAPHIES DE VILLAGES

A. LES TRIBUS MASSA DES PLAINES NORD-BONGOR

LES BAHIGA

L'installation des Bahiga dans le canton de Koumi, d'après les légendes, semble dater de l'arrivée de deux frères (?) ou cousins d'une même tribu : Magas et Argassa, qui seraient venus par le Logone sur des pirogues faites d'herbes. Ils s'installèrent sur une butte située en face de Koumi-Bahiga actuel, mais sur la rive gauche du Logone.

1° Branche Bahiga.

Magas, qui avait des femmes, eut alors un fils : Bahiga, qui vint fonder le village actuel de Koumi-Bahiga. Argassa pénétra dans l'arrière-pays où il fut capturé par Malam, dont il devint l'esclave.

La légende raconte que Malam était d'abord installé dans un village proche de l'actuel Wayanka et, poussé par la faim, mais n'ayant trouvé qu'une tête de poisson, il avait pénétré dans l'intérieur des terres où il aurait fondé Malam-Sadi I. Ses descendants, au contraire, prétendent qu'il est venu du ciel et ils montrent volontiers l'endroit de son apparition et où il fut ensuite enterré. Malam, devenu riche cultivateur, vint épouser une fille de Magas avec laquelle il eut un fils : Yikatonhe, qui eut lui-même pour fils Awoulang. Cet Awoulang qui est le père de Wayanka, dont le fils Kodi fonda le village actuel de Wayanka.

2° Branche dite Djafga.

Magas s'étant installé sur la rive gauche du Logone, sa descendance a fait souche sur le Cameroun actuel, mais certains membres de cette tribu, dite Djafga, se retrouvent à Bedem-Ourkila. Ils citent comme ancêtres Aguia et Bougam et le petit-fils de celui-ci, Bouloungassam, serait le fondateur de Bedem-Ourkila, tandis que ses autres fils ont des descendants à Mogodi, Darai-sou-Tlama.

3° La branche Wadang.

Les descendants de Wadang, fils de Bahiga, sont installés à Bedem-Sira; les interdits de mariage sont encore très sévères entre eux.

Tous les Bahiga parlent la même langue qui diffère des dialectes voisins. Mais, en progressant vers le pays Mouloui, elle se mélange à la langue Mouloui pour former une sorte de langage véhiculaire entre Massa et Mouloui.

LES GOUMEYE

Les Goumeye, qui forment l'essentiel des populations Massa au Nord de Bongor, sont les descendants de Malam, d'Argassa et d'un Mouloui : Biliam.

Les descendants d'Argassa prétendent que Malam n'avait pas de fils et que tous les Goumeye sont seulement les enfants des filles de Malam et d'Argassa. Selon d'autres légendes, Malam aurait eu quatre fils : l'un serait un aïeul des Bahiga, le deuxième se serait installé en pays Mouloui, le troisième se retrouve parmi les ascendants des habitants des quartiers Djongué et Agoulla de Malam-Sadi I, et le quatrième se serait installé vers Bongor.

Argassa, bouvier de Malam, s'était installé sur une butte exondée, visible encore à Malam-Sadi II. Les filles de Malam venaient le ravitailler. Il eut des enfants d'elles :

- Le premier fils aurait fondé le quartier Yaouna (Malam-Sadi I);
- Le second et ses fils partis vers l'Est seraient à l'origine de Biliam-Oursi II (fondateur Komo-Adbi);
- Le troisième aurait fondé le village de Toura;
- Le quatrième Malam Sadi II;
- Le cinquième Koumi-Tior.

Biliam, autre aïeul de la tribu, serait en réalité un Mouloui que ses mariages avec des filles Goumeye auraient intégré dans la tradition de cette tribu.

LES WALLIA-TOUGOU

Les habitants du canton de Télémé se disent Tougou, tandis que le mot qui sert habituellement à les désigner, Wallia, ne serait que le nom du lieu de leur installation, ce nom servant à désigner indifféremment la rive droite ou la rive gauche du Logone, puisque la tribu a des représentants de part et d'autre du fleuve.

Un guerrier bornouan, du nom de Dikoa (nom de l'ancienne capitale du Bornou), s'était égaré sur les bords du Logone après une bataille. Il fut adopté par un autochtone du nom de Guémé, dont il épousa les filles qui lui donnèrent deux fils : Bornou et Guémé (souvenir de son origine et de son bien-facteur). Ces deux fils auraient fondé la tribu Tougou qui serait donc de double origine : bornouane par Dikoa et Massa par Guémé.

L'extension de la tribu obligea certains de ses membres à traverser le fleuve à la recherche de nouvelles terres. Ainsi furent fondés Fressou, Télémé, Dounou, Ogol, tandis que, sur la rive gauche du Logone se fondaient Funalum, Gadigué, Fata, Yagoua, Djokoyédi, etc.

Bien que se prétendant différents des Massa-Hara, des Massa-Goumeye et Bahiga, ils parlent la même langue que les Hara et les Goumeye.

Villages et quartiers

En pays Massa, le village ne correspond pas toujours à une réalité ethnique, étant le plus souvent une création administrative pratique, sujette du reste à des remaniements.

Par contre, si le village est de composition parfois hétérogène, les quartiers, eux, correspondent très fidèlement à l'éparpillement en tribus, sous-tribus, clans et familles.

Le quartier (Padja) garde ses interdits de mariage entre ses membres obligatoirement descendants d'un même ancêtre à six ou sept générations.

L'esprit de tribu se perd dans la société Massa, chez qui l'individualisme est la caractéristique majeure.

B. WAYANKA

Village de 398 habitants situé à 10° 35 de lat. Nord et 15° 10 de long. Est en bordure de la rive droite du Logone en aval de Koumi, chef-lieu de canton.

Peuplement Bahiga, fondateur Kodi descendant de Malam.

Quartiers

Au nombre de quatre réunis sous l'autorité de trois Padja :

Du Sud au Nord :

- quartier Anadama du nom du Padja actuel;
- quartier Away du nom du Padja actuel;
- quartier Atokoldi (lieudit);
- quartier Tlaga (lieudit), ces deux derniers quartiers étant dirigés par le chef de village Ahakna.

Les cultures

La construction de diguettes (1952) a permis la récupération de terres à mil sur le bourrelet de berge en partie inondé les années précédentes. Cependant, les anciennes terres à riz ont dû être abandonnées faute d'inondation suffisante, mais elles sont récupérables pour le mil. Le quartier Away qui disposait de terres à coton fera cette année du riz et l'ensemble de la butte pourra être cultivé en mil.

L'élevage

Aux dires des habitants, les digues sont très utiles pour assurer au village des terres suffisantes, mais le barrage complet des défluent (Baha, Ida, Tchina) devrait être contrôlable pour permettre de conserver de l'eau dans certaines dépressions de la plaine où vont paître les bovins.

La population

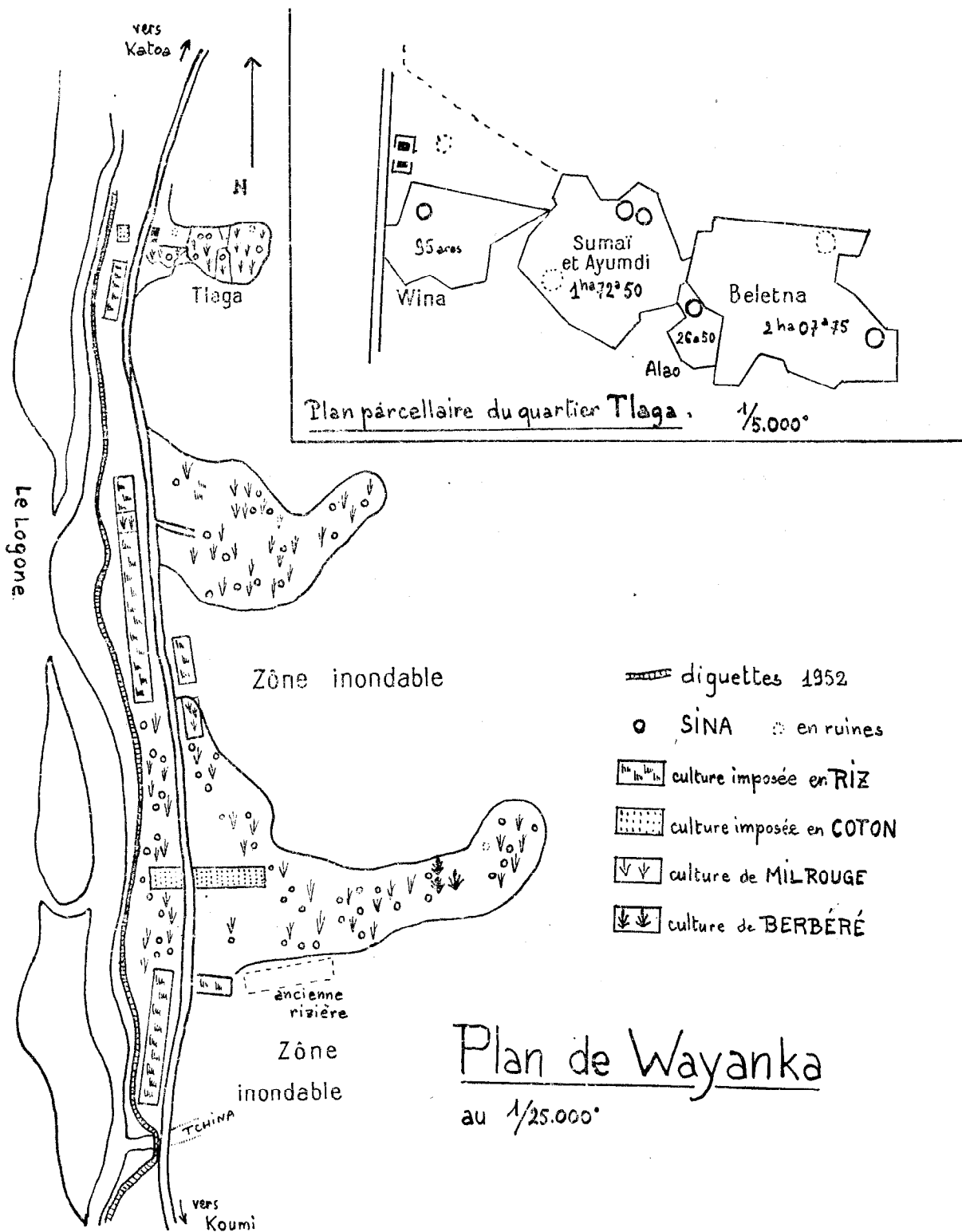
A chaque quartier correspond un ancêtre commun : le quartier Anadama groupe les descendants de Gaoula, le quartier Away ceux d'Assoumaraye, celui d'Atokoldi les descendants de l'ancêtre du même nom et le quartier Tlaga les descendants du fondateur Kodi.

Dans chaque quartier de nombreux départs avaient eu lieu les années précédentes (de 1948 à 1952). Les transfuges semblent revenir actuellement à la suite des changements d'ordre politique et physique survenus dans la région :

1° Le village de Wayanka était rattaché auparavant au canton de Gouaye à l'heure actuelle supprimé. Ayant plusieurs fois à payer l'impôt dans l'année, les habitants fuyaient au Cameroun.

2° L'inondation non maîtrisée dévastait de larges superficies des plantations de mil. Les habitants portaient chercher des terres soit au Cameroun, soit vers l'intérieur de la plaine.

Le rattachement de Wayanka au canton de Koumi et la construction des diguettes en 1952 ont ramené une partie des transfuges.



Démographie

Les jeunes assises de la population du village, 0-9 ans, représentent plus du quart de la population avec 27,8 % du total. La brusque diminution accusée par la tranche d'âges suivante ne correspond nullement à un état de fait, car elle souligne non pas un manque de naissances pour les années 1934-1944, mais simplement les départs qui s'opèrent dans le village pour les individus de 15 à 19 ans : les jeunes filles se marient et les garçons s'en vont pour plusieurs années ou saisonnièrement chercher à gagner quelque argent leur permettant d'arrondir leur dot, ou de la débiter. Nous retrouverons les mêmes caractéristiques dans tous les villages visités.

Les représentants de la tranche d'âge supérieure accusent une progression très nette sur ceux de la précédente uniquement par le classement dans cette catégorie de nombre de femmes mariées, originaires des villages voisins et considérées comme majeures du fait de leur mariage. Chez les hommes, le retour ou l'établissement des monogames explique l'accroissement de leur nombre.

Le même phénomène se retrouve dans la tranche d'âge des 30 à 39 ans avec un accroissement très net du nombre des hommes monogames et la proportion de célibataires ramenée à moins de 1/5 de l'ensemble.

Les tranches suivantes accusent une diminution des monogames, non du fait de leur disparition en masse, mais du fait de leur transformation en polygames par l'héritage des femmes ou des bœufs de leurs frères, héritages qui accompagnent l'entrée dans la vieillesse de l'Africain.

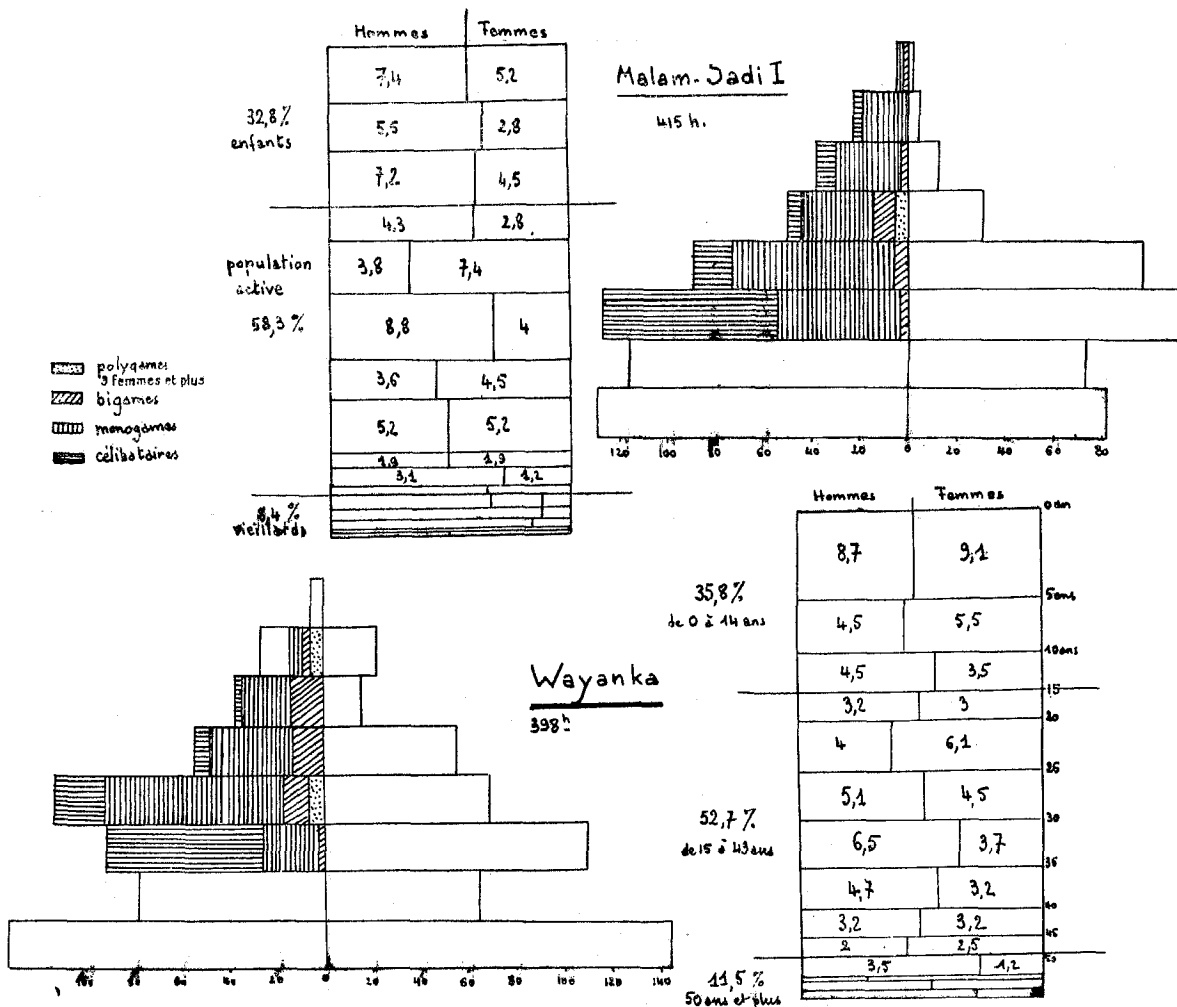
WAYANKA : 398 habitants recensés - rapport à 1.000 - 2,5

Tranches de 5 à 10 ans rapportées à 1.000

| Âges | Nombre d'hommes | Rapportés à 1.000 | | | Nombre de femmes | Rapportés à 1.000 | | | Total |
|----------|-----------------|-------------------|--------|-----------|------------------|-------------------|--------|-----------|-------|
| | | par 5 | par 10 | par util. | | par 5 | par 10 | par util. | |
| 0-4... | 35 | 87 | 133 | 178 | 36 | 91 | 145 | 180 | 358 |
| 5-9... | 18 | 45 | | | 22 | 55 | | | |
| 10-14... | 18 | 45 | 77 | 14 | 35 | 65 | 236 | 527 | |
| 15-19... | 13 | 32 | 92 | 12 | 30 | 107,5 | | | |
| 20-24... | 16 | 40 | 110 | 291 | 25 | 61 | 70 | 42 | 112 |
| 25-29... | 21 | 52 | | | 18 | 45 | | | |
| 30-34... | 26 | 65 | 110 | 15 | 37 | 70 | 42 | 112 | |
| 35-39... | 19 | 47 | 52 | 13 | 32 | 57,5 | | | |
| 40-44... | 13 | 32 | 52 | 13 | 32 | 57,5 | 42 | 112 | |
| 45-49... | 8 | 20 | 37 | 10 | 25 | 17,5 | | | |
| 50-54... | 14 | 35 | 37 | 70 | 5 | 12,5 | 42 | 112 | |
| 55-59... | 1 | 2,5 | 70 | 2 | 5 | 17,5 | | | |
| 60-64... | 7 | 17,5 | 27 | 4 | 10 | 25 | 42 | 112 | |
| 65-69... | 4 | 10 | 5 | 6 | 15 | 25 | | | |
| 70-74... | 2 | 5 | 5 | 0 | 0 | - | 42 | 112 | |
| | | | | | | | | | |

ÉTAT CIVIL — POPULATION MASCULINE

| Âges | Célibataires | | Monogames | | Bigames | | Polygames 3 femmes et plus | |
|------------|--------------|---------------|-----------|---------------|---------|---------------|----------------------------|---------------|
| | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient |
| 20-29..... | 26 | 65 | 9 | 22,5 | 1 | 2,5 | — | — |
| 30-39..... | 8 | 20 | 30 | 75 | 4 | 10 | 2 | 5 |
| 40-49..... | 2 | 5 | 14 | 35 | 5 | 12,5 | — | — |
| 50-59..... | 1 | 2,5 | 8 | 20 | 5 | 12,5 | — | — |
| 60-69..... | — | — | 2 | 5 | 1 | 2,5 | 2 | 5 |
| | 44 | 110 | — | 157,5 | — | 40 | — | 10 |



VILLAGE DE WAYANKA

| Composition de la Famille | Nombre de travailleurs | Cultures imposées | Cultures vivrières | Superficie par cultivateur | Nombre de consommateurs | Superficie par consommateur | Observations |
|---|------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|-------------------------|-----------------------------|--|
| <i>Wina</i> 34 ans. <i>Faraye</i> (sa femme)..... 25 ans. <i>Vodi</i> (sa fille)..... 12 ans. <i>Besia</i> (sa fille)..... 5 ans. <i>Missida</i> (sa mère)..... 65 ans. <i>Namsou</i> (frère)..... 35 ans. <i>Kofti</i> (femme du frère).. 30 ans. <i>Louina</i> (fils <i>Namsou</i>)... 2 ans. | 4 | 2 cordes de riz 72 ares | Mil : 95 ares | 41 ares, 75 | 6 | 15 ares, 83 | La proportion de cultures vivrières est supérieure à ce chiffre du fait du départ de la famille de <i>Namsou</i> à la pêche. |
| <i>Soumaï</i> 60 ans. <i>Goulde</i> (femme)..... 40 ans. <i>Oulafidi</i> (fils)..... 20 ans. <i>Soua</i> (fils)..... 30 ans. <i>Flami</i> (femme d <i>Soua</i>)... 18 ans. <i>Youmdi</i> (frère)..... 40 ans. <i>Daana</i> (femme)..... 35 ans. <i>Valendi</i> (fils)..... 8 ans. <i>Bersonnola</i> (fille)..... 5 ans. <i>Gargen</i> (fils)..... 22 ans. | 8 | Riz : 72 ares | Mil : 1 ha, 73 a., 50 | 30 ares, 68 | 9 | 19 ares, 27 | <i>Soumaï</i> vient de quitter <i>Wayanka</i> les greniers étaient vides. <i>Oulafidi</i> , son fils, est à la pêche. |
| <i>Alao</i> 40 ans. <i>Yoli</i> (son fils)..... 20 ans. <i>Hangai</i> (son frère)..... 35 ans. | 3 | Riz : 36 ares | Mil : 62 ares, 50 | 32 ares, 83 | 3 | 20 ares, 83 | Veuf, vit avec son fils et son frère. |
| <i>Beletna</i> 70 ans. <i>Dagai</i> (sa femme)..... 40 ans. <i>Abassa</i> (son fils)..... 20 ans. <i>Tilar</i> (son fils)..... 34 ans. <i>Bagounda</i> (femme <i>Tilar</i>)... 18 ans. <i>Montoia</i> 30 ans. <i>Dania</i> 18 ans. <i>Geo</i> 25 ans. <i>Onaldaylado</i> (fille)..... 20 ans. <i>Daodarai</i> (fille)..... 30 ans. | 9 | Riz : 36 ares | Mil : 2 ha, 7 a., 75 | 27 ares, 08 | 10,5 | 19 ares, 78 | <i>Abassa</i> est à la pêche; <i>Tilar</i> était installé au Cameroun, mais il a travaillé avec son père dès la saison des pluies sachant qu'il viendrait s'installer à <i>Wayanka</i> . |

C. MALAM-SADI I

Village de 415 habitants répartis en quatre quartiers représentant trois races différentes :

- Djongué
 - Angoulla
 - Yaouana, issu d'Argassa;
 - Siamdi.
- } tous deux Gumay descendants de Malam;

Ce dernier quartier est peuplé par les descendants du patriarche Aouina, originaire de la région de Bongor, et dont les fils seraient venus dans le pays en même temps qu'Argassa. C'est un de leurs descendants : Mangha, qui a créé le quartier Siamdi au cours d'un déplacement entrepris pour fuir les zones marécageuses. Aucune parenté n'existe entre les habitants de Siamdi et la descendance d'Argassa ou de Malam, c'est ce qui explique les nombreux mariages de quartiers à quartiers entre Siamdi d'une part, Djongué et Angoulla d'autre part, ainsi qu'entre le quartier Yaouana et les précédents.

D'autres Aouina demeurent à Koumi-Fara, Marba...

La propriété

Les terres déjà cultivées par une famille se transmettent par héritage à la mort du père, elles vont au fils aîné ou, s'il est trop jeune, au frère du mort.

Lorsqu'un cultivateur meurt sans héritiers directs ni collatéraux, ses terres redeviennent disponibles (s'il laisse des veuves, celles-ci conservent leurs champs aussi longtemps qu'elles peuvent les cultiver).

Les terres ainsi retombées dans la propriété collective peuvent être attribuées à des nouveaux venus ou à une famille désireuse d'étendre ses cultures.

La terre n'est donc pas une propriété que l'on peut vendre ou échanger. Elle n'appartient qu'à ceux qui la cultivent. Une famille ne demande un nouveau champ que si elle a l'intention de le cultiver.

Cependant, ces cessions de champs doivent être consacrées par l'accord du chef de terre. Celui-ci est choisi dans la descendance du fondateur du village, c'est lui qui attire sur les récoltes et les travaux des champs, en général, les influences bénéfiques des génies locaux de la terre et du ciel.

Les terres et les cultures

Les deux seules cultures pratiquées sont : le mil rouge traditionnel (Ouana) et le coton (Baraouda).

Le mil rouge se cultive autour des cases sur les « Ouor Sina » que les paysans fument, drainent le cas échéant, qu'ils surveillent sans cesse dès que les premiers épis se forment. Après la récolte, sur une faible partie de ce champ, les femmes cultivent du tabac (Pana) qui servira à acheter du grain lorsque la récolte sera épuisée.

Sur les champs de brousse (« Sinena Guiga Fulla ») les cordes de coton étant délimitées, le paysan a la possibilité, si ses terres ne sont pas englobées dans la sole à coton, de faire un autre champ de mil. Si cette terre a porté du coton l'année précédente, il fera certainement une belle récolte.

Cueillette

Les habitants consomment les fruits du rônier (Borassus) [1] qu'ils appellent « Delep ».

Ils vont cueillir très loin, jusqu'à Bedem ou jusqu'au Ba-Illi, les fruits de tamarinier et d'érefrena (Ardep en arabe).

La pêche

Les infiltrations du Logone dans les plaines inondables permettaient des pêches modestes, mais suffisantes pour accompagner la « boule de mil » (Founa), nourriture de base qu'il est agréable d'assaisonner.

Chaque année en février-mars (Bonhoro), les plus jeunes et les plus actifs partent pêcher pendant plusieurs mois le long du Logone en aval de Katoa. Ils gagnent ainsi l'argent nécessaire à l'achat des vaches qui leur serviront à payer la dot de leur future femme.

Le poisson capturé au cours de ces pêches n'est pas ramené au village, malgré la famine qui y règne à cette époque, mais vendu.

Si bien que l'on voit souvent au milieu de la plaine desséchée de curieux pêcheurs (femmes âgées) armés de houes, chercher dans les fentes de l'argile les poissons qui s'y sont réfugiés au retrait des eaux.

MALAM SADI : 415 habitants recensés — rapport à 1.000 = 2,4

Tranches de 5 à 10 ans rapportées à 1.000

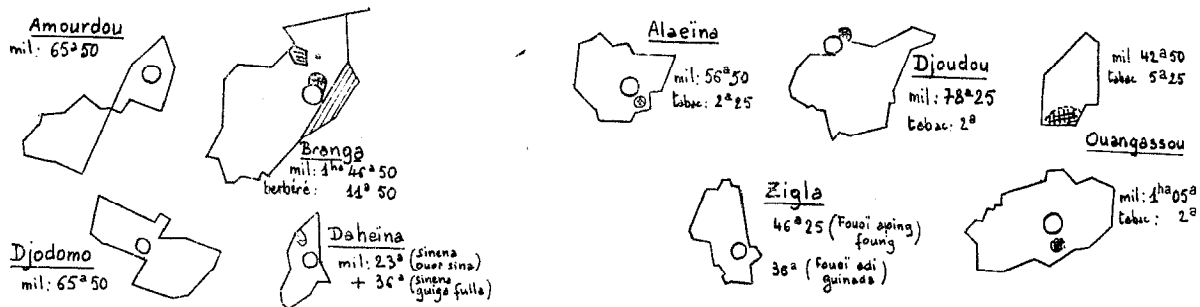
| Âges | Nombre d'hommes | Rapportés à 1.000 | | | Nombre de femmes | Rapportés à 1.000 | | | Total |
|----------|-----------------|-------------------|--------|-----------|------------------|-------------------|--------|-----------|-------|
| | | par 5 | par 10 | par util. | | par 5 | par 10 | par util. | |
| 0-4... | 31 | 74,4 | 129,6 | 204,6 | 22 | 52,8 | 81,6 | 328,8 | |
| 5-9... | 23 | 55,2 | | | 12 | 28,8 | | | |
| 10-14... | 30 | 72 | 19 | | 45,6 | 74,4 | 127,2 | | |
| 15-19... | 18 | 43,2 | 12 | | 28,8 | | | | |
| 20-24... | 16 | 38,4 | 127,2 | 31 | 74,4 | 115,2 | 583,2 | | |
| 25-29... | 37 | 88,8 | | 17 | 40,8 | | | | |
| 30-34... | 15 | 36 | 88,8 | 19 | 45,6 | 273,6 | | | |
| 35-39... | 22 | 52,8 | | 22 | 52,8 | | | | |
| 40-44... | 8 | 19,2 | 50,4 | 8 | 19,2 | 31,2 | 84 | | |
| 45-49... | 13 | 31,2 | | 5 | 12 | | | | |
| 50-54... | 8 | 19,2 | 38,4 | 4 | 9,6 | 12 | | | |
| 55-59... | 8 | 19,2 | | 1 | 2,4 | | | | |
| 60-64... | 3 | 7,2 | 21,6 | 1 | 2,4 | 19,2 | | | |
| 65-69... | 6 | 14,4 | | 1 | 2,4 | | | | |
| 70-74... | 1 | 2,4 | 4,8 | 0 | 0 | 2,4 | | | |
| 75-79... | 1 | 2,4 | | 1 | 2,4 | | | | |

ÉTAT CIVIL — POPULATION MASCULINE

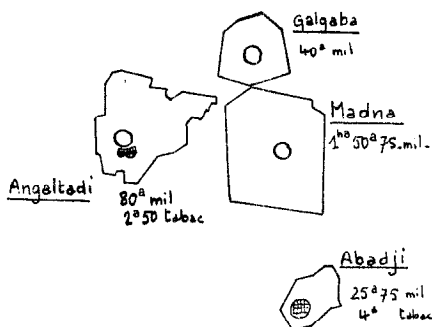
| Âges | Célibataires | | Monogames | | Bigames | | Polygames 3 femmes et plus | |
|------------------|--------------|---------------|-----------|---------------|---------|---------------|----------------------------|---------------|
| | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient |
| Moins de 20..... | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 20-29..... | 31 | 74,4 | 21 | 50,4 | 1 | 2,4 | 0 | 0 |
| 30-39..... | 7 | 16,8 | 28 | 67,2 | 2 | 4,8 | 0 | 0 |
| 40-49..... | 3 | 7,2 | 12 | 28,8 | 4 | 9,6 | 2 | 4,8 |
| 50-59..... | 1 | 2,4 | 11 | 26,4 | 4 | 2,6 | 0 | 0 |
| 60-69..... | 1 | 2,4 | 8 | 19,2 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 70-79..... | 1 | 2,4 | 1 | 2,4 | 1 | 2,4 | 0 | 0 |
| | — | 103,4 | — | 194,4 | — | 28,8 | — | 4,8 |

MALAM SADI I

| Composition de la Famille | Nombre de travailleurs | Culture imposée | Culture vivrière | Superficie par travailleur | Nombre de consommateurs | Superficie par consommateur | Commentaires |
|--|------------------------|---------------------|--|----------------------------|-------------------------|-----------------------------|---|
| <i>Branga</i> 65 ans. <i>Yamsidi (son fils)</i> 28 ans. <i>Yanda (son fils)</i> 32 ans. <i>Djapta (femme)</i> 22 ans. <i>Kgullum (frère)</i> 45 ans. <i>Tungita (femme)</i> 37 ans. <i>Tompte (fils)</i> 11 ans. <i>Saramta (fille)</i> 8 ans. <i>Djougote (femme)</i> 35 ans. <i>Murenda (fille)</i> 12 ans. <i>Sagron (fils)</i> 10 ans. <i>Soumaï (fils)</i> 29 ans. <i>Dignu (femme)</i> 24 ans. <i>Haitouendi (fille)</i> 2 ans. | 8 | Coton : 108 ares | Mil : 1 ha 46 a 50 ca Berbéré : 11 a 50 ca | 33 a 25 ca | 11,5 | 13 a 74 ca | N'auront pas assez de mil pour attendre la récolte. Raison pour laquelle Soumaï et sa famille sont partis avec Yanda et sa femme du pays Kotoko (pêche). |
| <i>Djodoum</i> 66 ans. <i>Mustudifa</i> 52 ans. <i>Tuna (fils)</i> 25 ans. <i>Kaïhuni (fils)</i> 15 ans. <i>Dadna (frère)</i> 43 ans. | 5 | Coton : 72 ares | Mil : 65 a 50 ca | 26 a 90 ca | 5 | 13 a 10 ca | Cette année n'ont pas fait de mil sur leurs terres qui ont été englobées par les terres à coton. Ont gardé le peu de mil qui leur reste pour la semence. Tuna est parti en pays Foulbé chercher son berbéré. Dadna est parti pêcher. En attendant leur retour vendent cabris. |
| <i>Daheina</i> 45 ans. <i>Fulda (1^{re} femme)</i> 41 ans. <i>Gongdine (fils)</i> 13 ans. <i>Konnamar (fils)</i> 8 ans. <i>Asta (fille)</i> 6 ans. <i>Siamni (fils)</i> 10 ans. <i>Brisenda (2^e femme)</i> 31 ans. <i>Abaïda (fils)</i> 12 ans. <i>Hilda</i> 41 ans. | 2 | Coton : 36 ares. | Mil : 59 ares. | 47 a 50 ca | 5 | 11 a 80 ca | N'ont plus de mil, attendent le retour de la pêche d'un de leurs frères Omniskour pour acheter d'autres grains. Vendent des cabris. |
| <i>Amourou</i> 55 ans. <i>Alignea (1^{re} femme)</i> 43 ans. <i>Goulgadi</i> 20 ans. <i>Kouliome (frère)</i> 35 ans. <i>Beidjefta (1^{re} femme)</i> ... 25 ans. | 5 | Coton : 72 ares | Mil : 65 a 50 ca Berbéré : 36 ares 1 ha 01 a 50 ca | 34 a 70 ca | 5 | 20 a 30 ca | Encore un peu de mil. Amourou est parti à la pêche. |

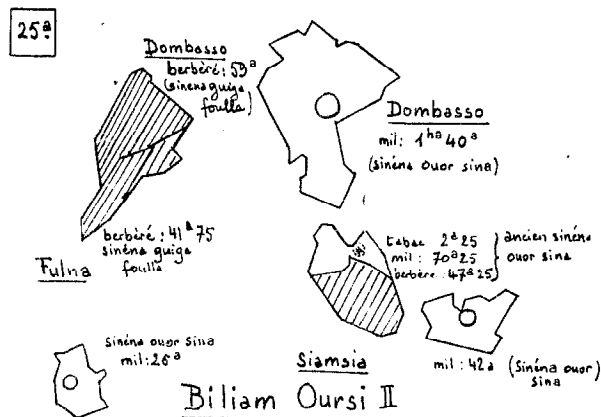


Malam Sadi I



Bedem Sira (quartier Atoulaye)

Bedem Ourkila



D. BEDEM-OURKILA

Village du nord du canton de Koumi : 713 habitants.

Il est peuplé de Bahiga de la branche Djafga, descendant de Bugam et d'Aguaia venus de la rive gauche du Logone, ayant des attaches avec les Bahiga de Mogodi, Djafga, Tlama et Koumi Bahiga. Les mariages sont interdits entre eux, les unions se font soit avec des Bahiga-Ouangang, soit avec les Gumey.

Le village comprend huit quartiers dont trois sur la butte de Bedem, un sur la même butte que Bedem Sira, mais au sud, deux sur des buttes situées à l'est d'Ourkila : Zardaouaye et Massaoga. Les deux derniers quartiers se trouvent à plus de 10 kilomètres, en bordure du Ba-Illi : Golondomo et Milinga (il s'agit de deux anciens quartiers du village de Loutou rattachés au village de Bedem-Ourkila depuis un an).

Légendes de fondation

Le souvenir de leurs ascendants ne remonte pas au-delà de sept générations. Le fondateur du village actuel serait Bolomgassam, fils d'Aguaia, qui serait venu à la recherche de terres en traversant tout le pays Gumey. Il a été suivi par des descendants de Bugam, oncle paternel, qui ont ainsi implanté la branche Djafga, originaire de la rive gauche du Logone, au centre des terres entre Logone et Ba-Illi.

La propriété

Sur la butte même de Bedem Ourlika, les terres sont plus abondantes qu'au sud du canton et l'on retrouve ici l'habitat de prédilection du Massa qui répugne à se grouper en quartiers compacts et préfère à la vie collective sa solitude au milieu de son champ, lorsque l'abondance des terres le permet.

1° Le « *Fuoi Aping Fung* » : champ de case, est une possession héréditaire. S'il s'agit d'un nouvel arrivant, le chef de terre lui indique un emplacement libre pour construire sa case et faire son « *Fuoi Aping Fung* » qu'il étend à son gré. Si les champs de case de deux fermes voisines sont jointifs, ils sont alors délimités par des petites levées de terre appelées *Hotogoi*.

2° Le « *Fuoi Adi Ginada* » ou « champ au loin ». Ce type de champ semble être né ici de la culture du coton. L'alternance des deux cultures : mil, coton sur une terre la bonifie et les cultivateurs ont pris l'habitude de faire une corde de mil sur leur corde de coton de l'année précédente. Parmi les quatre levés que nous avons faits, seul, pourtant, *Zigla* avait pratiqué ce système, ce qui le place, parmi les 19 cultivateurs dont les champs ont été mesurés, au premier rang pour la superficie cultivée par travailleur, et au second pour la superficie de cultures vivrières par consommateur. Au contraire, la famille *Aleina* n'a cultivé que son champ de case, sans doute handicapée par la maladie du fils de 20 ans mort depuis; l'homme, ses deux femmes et ses deux jeunes enfants ne disposent que de 14 ares 12 centiares de cultures vivrières par adulte, ce qui représente en mettant les choses au mieux (avec un rendement de 2 tonnes à l'hectare), 280 kilogrammes de mil par consommateur adulte pour l'année.

3° *Terres à coton*. — Leur choix, leur délimitation échappent aux habitants pour devenir des actes administratifs dirigés sur le terrain par le boy-coton du Service de l'Agriculture. Quand la sole à cultiver en coton est délimitée corde par corde (36 ares), les cultivateurs se voient attribuer une ou plusieurs cordes, parfois ils les choisissent eux-mêmes, le nombre de cordes étant fonction, ici, du nombre d'hommes adultes de la famille.

Les soles à coton sont de préférence choisies sur les terres sablonneuses au sommet des croupes (sol sablonneux; *Kakai*).

Après la culture de coton, l'année suivante les mêmes cultivateurs peuvent cultiver du mil sur leur ancienne corde, ces terres n'appartenant ici en général à personne.

Démographie

Les données démographiques du village ne sont pas très brillantes : la tranche des jeunes de moins de 10 ans ne représente que 17 % de la population, ce qui est peu si l'on compare ce chiffre aux 22,5 % représentés par les adultes de 30 à 39 ans.

Comme partout ailleurs en pays Massa, nous constatons ici l'importante proportion de célibataires de 20 à 29 ans (près de 80 % des hommes de cet âge). On constate aussi que le nombre des adolescents est relativement plus important que dans les deux villages précédents; ce retard dans le mariage pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes ont moins le goût de s'expatrier (à la pêche, plutôt qu'à la culture du berbéré). La rareté des vieillards au-dessus de 60 ans est au contraire dans la norme des constatations faites sur les populations africaines.

VILLAGE DE BEDEM OURKILA

| Composition de la Famille | Nombre de travailleurs | Culture imposée | Cultures vivrières | Superficie par cultivateur | Nombre de consommateurs | Superficie par consommateur | Observations |
|---|------------------------|--------------------|--------------------------|----------------------------|-------------------------|-----------------------------|---|
| <p><i>Wangasu</i>..... 55 ans. <i>Baydaye</i> (1^{re} femme).... 40 ans. <i>Douna</i> (fils)..... 12 ans. <i>Begueda</i> (2^e femme).... 35 ans.</p> | 3 | Non imposable | Mil : 1 ha 47 a 50 ca | 49 a 16 ca | 3,5 | 42 a 14 ca | Vieux non imposable, n'ont plus de mil. Les femmes vont en réclamer dans leur famille ou vendent du tabac (7 a 25 ca). 2 vaches. |
| <p><i>Djudu</i>..... 31 ans. <i>Gaïgou</i> (femme)..... 28 ans.</p> | 2 | Coton : 36 ares | Mil : 78 a 25 ca | 57 a 12 ca | 2 | 39 a 12 ca | La provision de mil ne permettra pas d'atteindre la prochaine récolte. Vendront cabris et tabac (2 ares). 3 vaches. |
| <p><i>Zigla</i>..... 48 ans. <i>Guili</i> (femme)..... 22 ans.</p> | 2 | Coton : 36 ares | 82 a 25 ca | 59 a 12 ca | 2 | 41 a 22 ca | Vivent dans le même Sina que les parents de Guili mais ont leurs récoltes bien distinctes. Leur mil sera terminé avant la prochaine récolte. |
| <p><i>Alaeina</i>..... 52 ans. 1^{re} femme..... 44 ans. 2^e femme..... 30 ans.</p> | 3 | Coton : 36 ares | Mil : 56 a 50 ca | 30 a 83 ca | 4 | 14 a 12 ca | Viennent de perdre un fils de 20 ans, qui, malade, n'avait pu les aider à cultiver. Ont abattu les 3 vaches destinées au mariage du fils, lors des cérémonies funèbres. |

BEDEM OURKILA : 713 habitants recensés - rapport à 1.000 = 1,4

Tranches de 5 à 10 ans rapportées à 1.000

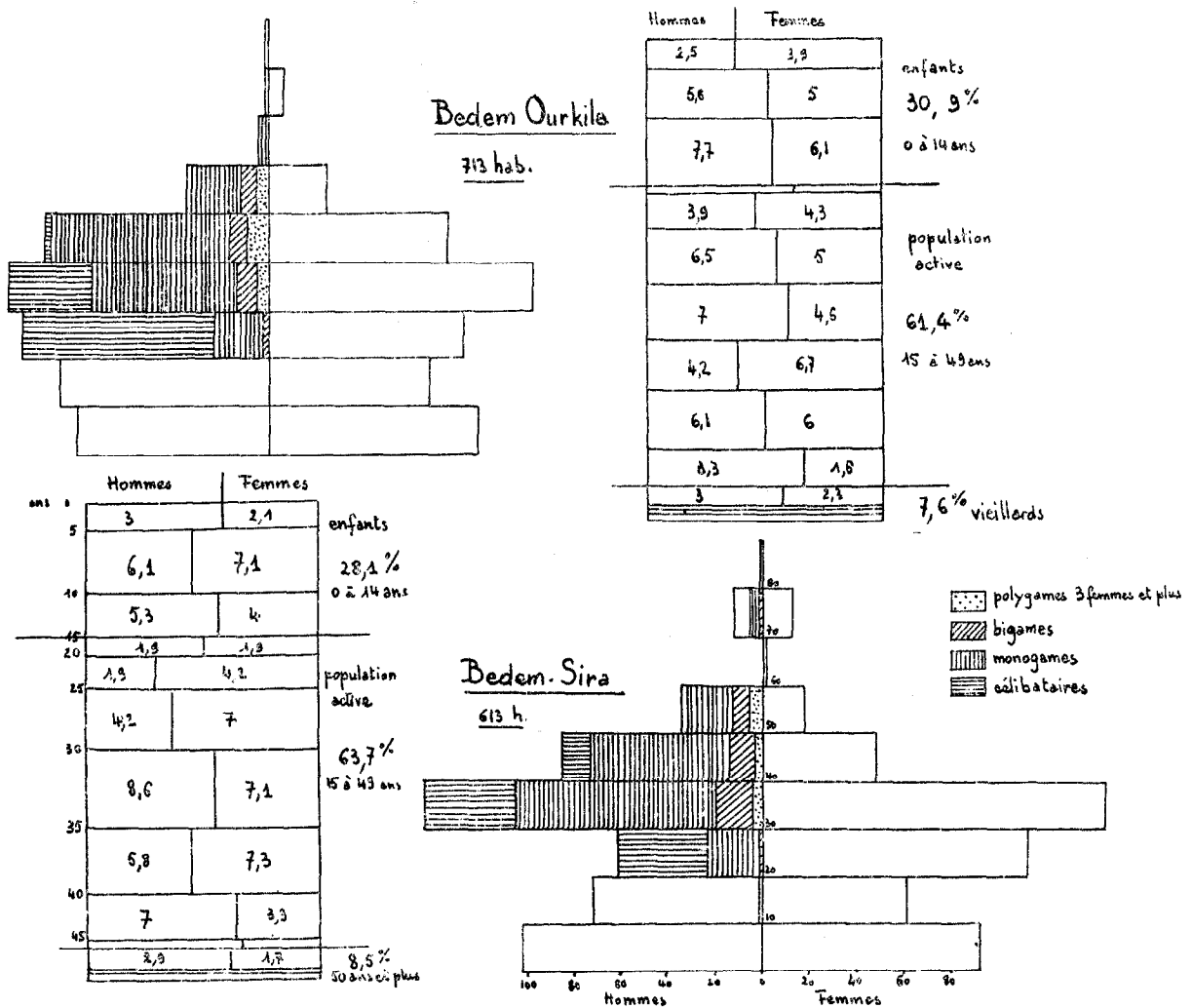
| Âges | Nombre d'hommes | Rapportés à 1.000 | | | Nombre de femmes | Rapportés à 1.000 | | | Total | | |
|----------|-----------------|-------------------|---------|-----------|------------------|-------------------|--------|-----------|-------|------|---|
| | | par 5 | par 10 | par util. | | par 5 | par 10 | par util. | | | |
| 0-4... | 18 | 25,2 | 81,2 | 158,2 | 28..... | 39,2 | 89,6 | 151,2 | 309,4 | | |
| 5-9... | 40 | 56 | | | 36..... | 50,4 | | | | | |
| 10-14... | 55 | 77 | 44..... | | 61,6 | | | | | | |
| 15-20... | 8 | 11,2 | 5..... | | 7 | | | | | | |
| 20-24... | 28 | 39,2 | 105 | 323,4 | 31..... | 43,4 | 93,8 | 291,2 | 614,6 | | |
| 25-29... | 47 | 65,8 | | | 36..... | 50,4 | | | | | |
| 30-34... | 50 | 70 | 33..... | | 46,2 | | | | | | |
| 35-39... | 30 | 42 | 48..... | | 67,2 | | | | | | |
| 40-44... | 44 | 61,6 | 95,2 | 42 | 43..... | 60,2 | 77 | 32,2 | 74,2 | | |
| 45-49... | 24 | 33,6 | | | 12..... | 16,8 | | | | | |
| 50-54... | 22 | 30,8 | 35 | | 1..... | 17..... | 23,8 | | | 25,2 | 0 |
| 55-59... | 3 | 4,2 | | | | 1..... | 1,4 | | | | |
| 60-64... | 2 | 2,8 | 4,2 | 0..... | | 0..... | 0 | 0 | 7 | | |
| 65-69... | 1 | 1,4 | | | | 0..... | 0 | | | | |
| 70-74... | 0 | — | 1,4 | | 5..... | 0..... | 0 | 7 | | 9 | |
| 75-79... | 1 | 1,4 | | | | 5..... | 7 | | | | |
| 80-84... | 1 | 1,4 | 1,4 | 0..... | | 9 | 0 | | | | |

ÉTAT CIVIL — POPULATION MASCULINE

| Âge | Célibataires | | Monogames | | Bigames | | Polygames 3 femmes et plus | |
|------------------|--------------|---------------|-----------|---------------|---------|---------------|----------------------------|---------------|
| | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient |
| Moins de 20..... | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 20-29..... | 60 | 84 | 14 | 19,6 | 2 | 2,8 | — | — |
| 30-39..... | 27 | 37,8 | 44 | 61,6 | 6 | 8,4 | 3 | 4,2 |
| 40-49..... | 2 | 2,8 | 55 | 77 | 5 | 7 | 7 | 9,8 |
| 50-59..... | — | — | 16 | 22,4 | 5 | 7 | 4 | 5,6 |
| 60-69..... | — | — | 2 | 2,8 | — | — | — | — |
| 70-79..... | — | — | 1 | 1,4 | — | — | — | — |
| 80 et plus..... | — | — | — | — | — | — | — | — |
| | — | 124,6 | — | 184,8 | — | 25,2 | — | 19,6 |

E. BEDEM-SIRA

Village de 613 habitants appartenant à la tribu Bahiga. Les noms des quartiers (lieux dits) sont :
 Didai, Mogofdo, Toumgou, Adoa situés sur la butte principale portant le village;
 Atoulaye est sur une butte proche des quatre précédents à l'est de Mogofdo;
 Abaïso, Missilik et Alaou sont au-delà de la Mandjaffé sur des buttes bordant le Ba-Illi. Ces derniers quartiers viennent d'être récemment intégrés à Bedem-Sira et proviennent des anciens villages de Loutou et Roufou.



Bedem-Sira aurait été fondé par les descendants de Ouadang venus du Sud-Ouest; nous les avons déjà trouvés à Bedem-Ourkila où leur progression à travers le pays Gumey les avait amenés.
 Les Bahiga Ouadang ont des attaches avec le village de Bagné-Palam sur la rive gauche du Logone.

Les sultans du Baguirmi ont sillonné la région de même que le terrible Rabah, mais les villages de Bedem n'ont jamais eu à subir leurs razzias.

Interdits de mariage. — Entre tous les Ouadang il y a interdit de mariage alors qu'ils peuvent s'unir aux Djafga.

Démographie

La répartition des habitants par tranches d'âges accuse les caractères révélés déjà par la pyramide des âges de Bedem-Ourkila : faiblesse des jeunes de 0 à 9 ans, faiblesse habituelle des jeunes de 10 à 19 ans déjà rencontrée à Wayanka et Malam Sadi, mais inexistante à Ourkila. Diminution étonnante, par rapport à tous les autres villages visités, du nombre des jeunes gens de 20 à 29 ans (les femmes en nette diminution au-dessus de 40 ans se retrouvent presque toutes en majorité dans les autres tranches). Soudain, étonnante croissance des nombres d'hommes et femmes de 30 à 39 ans avec une proportion de célibataires assez réduite (elle correspond à celle de la tranche précédente, elle-même très faible).

Nous voyons dans ces indications le signe d'une installation relativement récente de familles fraîchement constituées (peu d'enfants) représentant une sorte de « front de colonisation » du pays par des nouveaux venus ayant été obligés de traverser les plaines de Malam et Biliam, déjà occupées, avant de trouver les buttes sur lesquelles ils se sont installés. L'abondance des monogames par rapport à tous les autres types d'état civil confirme cette explication : un Massa, non plus qu'un autre Africain du reste, ne se lance dans la conquête de nouvelles terres s'il n'est assuré d'avoir à ses côtés sa (ou ses) compagnes de vie et... de labeur. L'exemple fourni par la distribution de l'état civil par tranches d'âges dans le quartier Atoulaye est à ce point de vue très typique.

BEDEM SIRA : 613 habitants recensés - rapport à 1.000 = 1,63

Tranches de 5 à 10 rapportées à 1.000

| Ages | Nombre d'hommes | Rapportés à 1.000 | | | Nombre de femmes | Rapportés à 1.000 | | | Total |
|-------------|-----------------|-------------------|--------|-----------|------------------|-------------------|--------|-----------|--------|
| | | par 5 | par 10 | par util. | | par 5 | par 10 | par util. | |
| 0-4... | 19 | 30,97 | 102,91 | 446,70 | 13..... | 21,19 | 92,91 | 134,66 | 281,36 |
| 5-9... | 38 | 61,94 | | | 41..... | 71,72 | | | |
| 10-14... | 33 | 53,79 | 73,35 | 312,96 | 25..... | 40,75 | 60,31 | 637,33 | |
| 15-19... | 12 | 19,56 | | | 12..... | 19,56 | | | |
| 20-24... | 12 | 19,56 | 61,94 | 49,53 | 26..... | 42,38 | 112,47 | 80,50 | |
| 25-29... | 26 | 42,38 | | | 43..... | 70,09 | | | |
| 30-34... | 53 | 86,39 | 145,07 | 49,53 | 44..... | 71,72 | 145,07 | 80,50 | |
| 35-39... | 36 | 58,68 | | | 45..... | 73,35 | | | |
| 40-44... | 43 | 70,09 | 86,39 | 49,53 | 24..... | 39,12 | 47,27 | 80,50 | |
| 45-49... | 10 | 16,30 | | | 5..... | 8,15 | | | |
| 50-54... | 18 | 29,34 | 35,86 | 49,53 | 11..... | 17,93 | 17,93 | 80,50 | |
| 55-59... | 4 | 6,52 | | | 0..... | - | | | |
| 60-64... | 0 | - | 0 | 49,53 | 1..... | 1,63 | 1,63 | 30,97 | |
| 65-69... | 0 | - | | | 0..... | - | | | |
| 70-74... | 7 | 11,41 | 43,04 | 49,53 | 7..... | 11,41 | 11,41 | 80,50 | |
| 75-79... | 1 | 1,63 | | | 0..... | - | | | |
| 80 et plus. | 1 | 1,63 | 1,63 | 0..... | - | - | - | - | |

ÉTAT CIVIL — POPULATION MASCULINE

| Âges | Célibataires | | Monogames | | Bigames | | Polygames 3 femmes et plus | |
|------------------|--------------|---------------|-----------|---------------|---------|---------------|-------------------------------|---------------|
| | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient | Nombre | x coefficient |
| Moins de 20..... | 0 | 0 | 1 | 1,63 | 0 | 0 | — | — |
| 20-29..... | 24 | 32,12 | 14 | 22,82 | 1 | 1,63 | — | — |
| 30-39..... | 24 | 32,12 | 53,2 | 86,39 | 9 | 14,67 | 3 | 4,89 |
| 40-49..... | 8 | 13,04 | 3,64 | 58,68 | 7 | 11,41 | 2 | 3,26 |
| 50-59..... | — | — | 13 | 21,18 | 4 | 6,52 | 4 | 6,52 |
| 60-69..... | — | — | 0 | — | — | — | — | — |
| 70-79..... | — | — | 2 | 3,26 | — | — | 1 | 1,63 |
| 80 et plus..... | — | — | — | — | — | — | — | — |
| | — | 91,2 | | 193,6 | | 34,1 | | 16,1 |

BEDEM SIRA (Quartier Atoulaye)

Le Quartier d'Atoulaye était anciennement fixé sur la butte à sol sablo-argileux signalée par la carte de l'I.G.N. au 1/100.000. Il s'est déplacé en totalité à 500 ou 1.000 mètres au nord de cette butte à la suite de nombreux décès, disent ses habitants, mais aussi sans doute parce que la fermeture du Baa avait provoqué une baisse des eaux dans les plaines environnantes, ce qui a eu pour résultat l'exondation de nouvelles buttes de terres argileuses à concrétions calcaires particulièrement propices à la culture du mil.

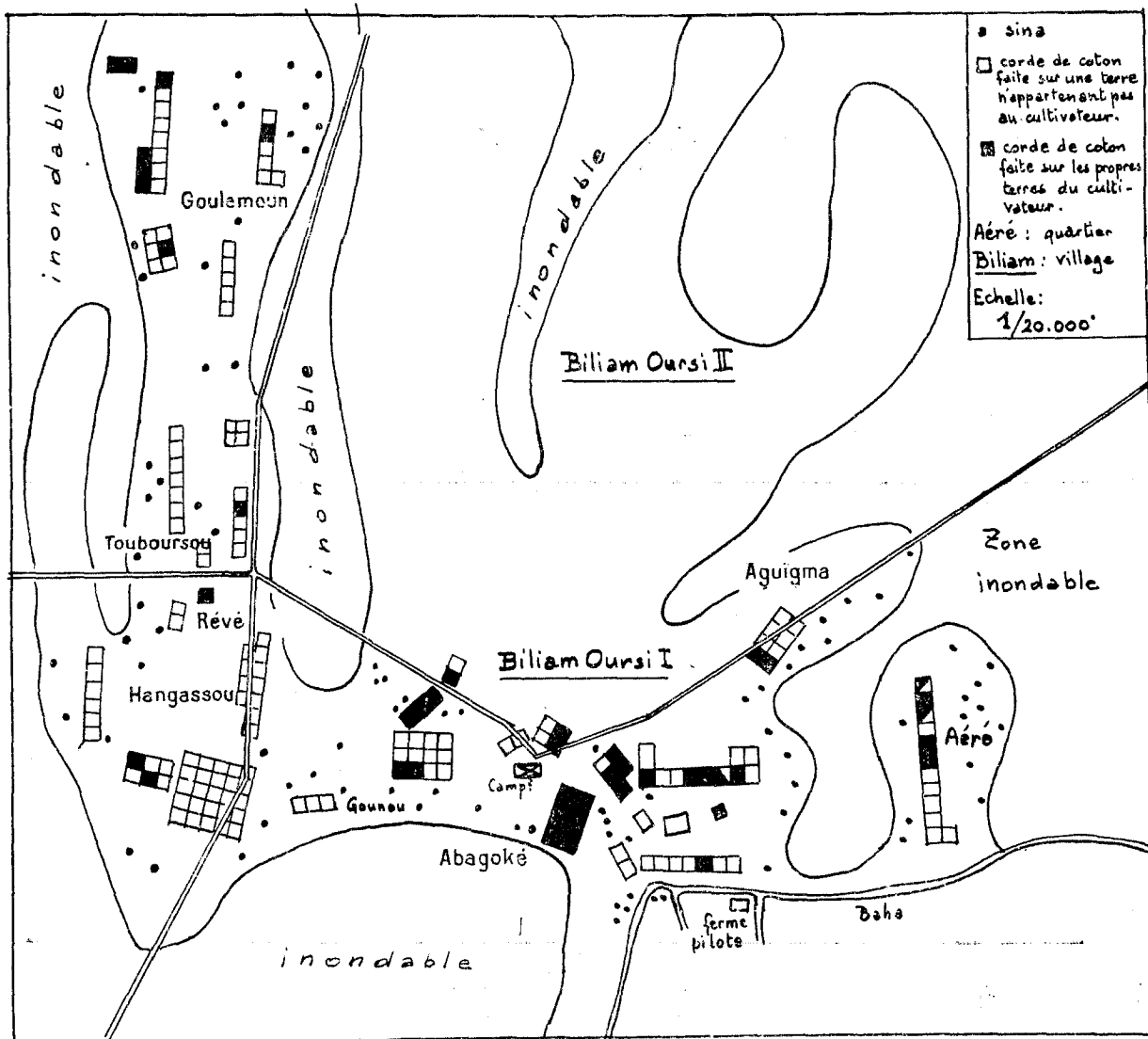
Le coton conserve sa place sur l'ancienne butte où un certain nombre de familles ont cependant continué cette année à faire du mil autour des anciennes concessions, tandis que l'emplacement même des anciennes cases détruites était planté en tabac. Depuis cette année ils ont donc créé de nouveaux champs de case (« Fouoï aping Foung »), tandis que les anciens devenaient « les champs qui sont loin » (« Fouoï adi Guinada »).

Malgré l'avantage que constitue l'acquisition de nouvelles terres, les paysans se plaignent de la fermeture du Baa dont une autre conséquence a été de réduire les pâturages et surtout de supprimer les entrées de poissons du Logone dans la plaine.

Le tableau ci-contre donne pour quatre familles de composition différente quelques évaluations de *surfaces cultivées* que nous n'avons pas voulu transformer en évaluations de récoltes, les rendements de mil étant très variables. Évidemment les polygames se retrouvent parmi les plus favorisés, la main-d'œuvre féminine étant d'un précieux secours lorsqu'il faut mener de front les semis de coton et de mil.

BEDEM SIRA. — QUARTIER ATOULAYE

| Composition de la famille | Nombre de travailleurs | Culture imposée | Culture vivrière | Superficie par travailleur | Nombre de consommateurs | Superficie de culture vivrière par consommateur | Commentaires |
|---|------------------------|--------------------|--------------------------|----------------------------|-------------------------|---|---|
| <i>Galgaba</i> 35 ans. <i>Aribang</i> (sa femme).... 32 ans. ont perdu 2 garçons. | 2 | Coton : 36 ares | Mil : 40 ares | 38 ares | 2 | 20 ares | Mil insuffisant pour arriver à la récolte. Vendront cabris. Possèdent 2 vaches. Fait 4 ares de tabac. |
| <i>Abadji</i> 33 ans. <i>Adjouki</i> (sa femme).... 28 ans. <i>Gouanga</i> (sa mère).... 75 ans. n'ont pas d'enfants. | 2 | Coton : 36 ares | Mil : 25 a, 75 | 30 a, 87 | 2,5 | 10 a, 3 | N'ont plus un seul grain de mil. Vendent cabris et tabac. possèdent une vache. |
| <i>Madna</i> 35 ans. <i>Horloumi</i> (femme).... 27 ans. <i>Afalaye</i> (2 ^e femme).... 25 ans. <i>Fouldougouye</i> (3 ^e femme) 18 ans. | 4 | Coton : 36 ares | Mil : 1 ha 50 a 75 ca | 46 a, 70 | 4 | 37 a, 70 | N'ont plus un seul grain de mil. Vendent cabris et tabac. Possèdent 2 vaches. |
| <i>Angalsadi</i> 44 ans. <i>Baraye</i> (sa femme).... 39 ans. <i>Baïtaraye</i> (sa fille).... 6 ans. <i>Mana</i> (2 ^e femme).... 22 ans. <i>Mougasa</i> (son frère).... 32 ans. <i>Galgaba</i> (son frère).... 34 ans. <i>Holdokaye</i> (mère).... 75 ans. | 5 | Coton : 72 ares | Mil : 152 ares | 44 a, 50 | 6 | 25 a, 33 | Mil insuffisant pour arriver à la récolte. Vendront tabac et cabris. Possèdent 3 vaches. |



BILIAM OURSI I

Village situé au centre de la plaine inondable qui recevait les déversements du Logone par le Baha.

Le village comprend huit quartiers, dont deux sont situés sur le lieu dit Koumadabeye (quartiers Aéré et Aguigma), deux à proximité de l'actuel campement : Abagoqué et Gounou, trois sur le lieu dit Révé (carrefour des routes Koum-Bedem et Malam-Magao) : quartiers Gao, Hangassou, Touboursou. Le dernier est sur le lieu dit Goulemoun et porte ce nom.

Légende

Le fondateur de Biliam I serait Biliam, un Moulouï chassé par la famine, qui serait venu demander des terres à Tlario (fondateur de Biliam II).

Biliam et ses descendants prirent des femmes Goumeye et, rapidement, leurs attaches avec le pays Moulouï disparurent. Ils ont adopté la langue Goumeye et se baptisent eux-mêmes Goumeye. Étant donné le mélange des races, les interdits de mariage sont ici moins forts que dans les villages voisins. L'interdit n'existe que pour les individus qui ont deux ancêtres communs en remontant à trois générations.

Propriété

Les cultivateurs possèdent plusieurs champs. D'abord le « *sinena ouor sina* » autour de la case, mais aussi, sur des terres inhabitées du centre de la butte, ils ont le plus souvent un « *sinena guiga fulla* » (champ au loin). Ce dernier champ est parfois l'héritage d'un parent qui avait là sa case et son « *ouor sina* », il peut être aussi l'ancien emplacement des cases et du « *ouor sina* » de la famille.

Celui qui manque de terre ou le nouvel arrivant peut obtenir la cession d'un lopin de terre, en échange de quelques cabris dont l'un va au chef de terre. Il ne s'agit pas d'une vente, mais de la mise à la disposition d'un travailleur d'une terre qui était laissée en friche. Le fait de la cultiver l'en rendra propriétaire.

Lorsqu'une personne meurt sans descendant, la terre retombe dans la propriété collective, à moins qu'un proche voisin ne se sente capable de la cultiver.

Terres et cultures

Les terres étant rares, toutes les parties exondées en saison des pluies sont occupées. Le sol ne connaît pas de jachère, les assolements coton-mil se succèdent sans interruption.

1° Le « *sinena ouor sina* » est cultivé en mil rouge exclusivement (ouana). C'est le plus soigné. En saison sèche, il est fumé, tandis que les abords de la case sont cultivés en tabac (*pana*), à moins que ce dernier ne soit cultivé sur les ruines des anciennes cases du *sina* précédent, actuellement abandonné. Le tabac est soigneusement arrosé par les femmes. Une famille sur deux environ possède un puits.

2° *Les terres à coton.* — Le coton se déplace d'une année à l'autre entre deux soles, l'exiguïté de la butte de Biliam ne permettant pas de rotation plus vaste. Ces soles sont délimitées par le Boy-coton sur les terres les plus éloignées des cases, afin d'éviter d'englober les « *ouor sina* ». Par contre, elles superposent leurs alignements géométriques, aux découpures fantaisistes de « *sinena guiga fulla* », si bien qu'une corde de coton de 36 ares peut reposer sur les terres (ou fractions de terre) de deux ou trois propriétaires différents. En général, les propriétaires ne cultivent pas le coton sur leur propre terrain. Le croquis ci-joint montre que plus des 75 % des terres cultivées en coton sont sur des champs n'appartenant pas au cultivateur.

L'année qui suit la récolte du coton sur une sole permet aux paysans de récupérer leur terrain pour le mil.

3° Le « *sinena guiga fulla* » n'est donc cultivé en mil qu'une année sur deux s'il est entièrement compris dans la sole à coton. Si la sole n'en prend qu'une partie, le reste est cultivé en mil par le propriétaire.

La ferme pilote

En vue d'améliorer les rendements en mil et en coton et d'étudier les modes de cultures les plus souhaitables pour la mise en valeur des terres récupérées, le Service de l'Agriculture installe sur la rive droite du Baha, et entre deux de ses anciens défluent, une ferme pilote.

Il est envisagé d'y mettre au point un système de culture attelée qui permettrait de tripler au moins les possibilités du simple houage.

BILIAM OURSI II

Village contigu au précédent peuplé de Goumeyer descendants de Tlario, lui-même fils d'Argassa. Les mariages avec les descendants de Biliam ayant été nombreux, les interdits de mariage sont les mêmes ici qu'à Biliam I.

Les six quartiers sont dispersés entre plusieurs buttes, depuis Zakiao jusqu'à Kaboro (voir carte au 1/100.000). C'est l'un de ces quartiers, Azimiri, que nous avons étudié.

BILIAM OUR I II. — QUARTIER AZIMIRI

| Composition de la famille | Nombre de travailleurs | Culture imposée | Culture vivrière | Superficie par travailleur | Nombre de consommateurs | Superficie de culture vivrière par consommateur | Commentaires |
|--|------------------------|------------------|---|----------------------------|-------------------------|---|--|
| <i>Siamsia</i> 38 ans. <i>Amarai</i> (femme) 25 ans. <i>Tchouanga</i> (fille) 6 ans. <i>Souloungna</i> (fils) 4 ans. <i>Bravounsia</i> (fils) 2 ans. <i>Afalayg</i> (femme) 30 ans. <i>Agoum</i> (fils) 2 ans. <i>Helleng</i> (fils) 6 ans. <i>Atouboung</i> (femme) 22 ans. <i>Margass</i> (fils) 2 ans. | 4 | 1 corde de coton | Mil : 112 a, 25 Berbéré : 47 a, 25 | 48 a, 875 | 7 | 22 a, 78 | <i>Avril</i> : mil et berbéré achevés. Survit par vente de cabris, prêt et entr'aide. A fait 2 a, 25 de tabac. A une vache. |
| <i>Fulna</i> 60 ans. <i>Adiya</i> (femme) 35 ans. <i>Agama</i> (fille) 13 ans. <i>Dokol</i> (fille) 8 ans. <i>Grovoye</i> (fille) 6 ans. <i>Faraye</i> (femme) 22 ans. <i>Siana</i> (fils) 5 ans. <i>Angouroa</i> 3 ans. | 3 | 1 corde de coton | Mil : 26 ares Berbéré : 47 a, 75 | 36 a, 58 | 5,5 | 13 a, 21 | <i>Avril</i> : Mil et berbéré achevés. Survit par vente de cabris. Pas de tabac. A 2 vaches. |
| <i>Djaptou</i> 65 ans. | 5 | 1 corde de coton | Mil : 1 ha 40 a Berbéré : 59 ares | 45 ares | 5,5 | 36 ares | <i>Avril</i> : mil et berbéré insuffisants pour atteindre la récolte. Vend des cabris. |

Le quartier Azimiri

Le quartier est constitué d'un grand nombre de petites buttes éparpillées dans la plaine inondable qui s'étend entre Biliam et Bedem.

Les terres à coton étant situées sur les buttes les plus larges, les habitants ont abandonné celles-ci pour que leurs troupeaux puissent pâturer plus librement en saison des pluies sans risquer de détruire les plantations, mais aussi pour pouvoir cultiver des superficies plus grandes en mil, *autour de leur case*.

Par bonds successifs, il se déplacent de butte en butte en direction du Nord. Est-ce, de nos jours, la répétition des gestes qui amenèrent les Massa à coloniser les plaines inondables ?

Ces déplacements imposent des servitudes aux cultivateurs. Certes, ils ont trouvé de nouvelles terres propres à la culture du mil et du berbéré, mais les buttes sont si exigües qu'ils n'ont pu y loger toutes leurs cultures. A l'exception du chef de quartier Siamsia, tous les autres cultivateurs du quartier ont dû aller faire leur berbéré à 5 kilomètres de leur sina, dans le quartier Kédété, comme Fulna et Dombassou.

*
**

LE MARCHÉ DE BILIAM-OURSIS

Un des meilleurs éléments d'appréciation du niveau de vie et des échanges d'un pays est certainement le marché local. Biliam-Oursi est le centre d'un important marché tous les samedis.

Ici se rassemblent les habitants de la périphérie. De Koumi viennent des commerçants arabes : de Mogoye, Gongolong viennent les cultivateurs-pêcheurs des bords du fleuve. De Malam-Sadi, Goulemeoun et même de Magao viennent les cultivateurs-éleveurs.

Les acheteurs et les vendeurs parcourent de 8 à 20 kilomètres pour se rendre à ce rendez-vous hebdomadaire.

Les produits qui font l'objet d'échanges sont essentiellement :

I. Produits de la terre

1° Mil rouge ou Ouana cultivé par tous les Massas de la région, le plus souvent exclusivement à toute autre culture.

2° Le Berbéré ou Tchokona cultivé seulement par quelques paysans sur les terres argileuses.

3° Le petit mil blanc ou Tchaïna cultivé dans la région de Guélandeng, assez rare sur les marchés de la région de Biliam.

Le riz qui est cultivé en bordure du fleuve n'est pas l'objet d'échanges.

4° Le Gombo.

5° Un peu de bière de mil ou Ouatlana. Sa fabrication est extrêmement rare en pays Massa contrairement au pays Sara.

II. Objets utilitaires du commerce de détail

Savon, sucre raffiné ou en pains, parfums, colifichets, miroirs, lampes électriques...

Ce commerce est fait exclusivement par les marchands arabisés venus de Koumi.

III. Animaux. Viandes. Peaux (prix en francs C. F. A.)

| | |
|---------------------------------|-------------|
| Grand bouc (castré ou non)..... | 750 à 1.000 |
| Bouc moyen..... | 600 à 750 |
| Cabri..... | 150 à 300 |
| Grande chèvre pleine..... | 900 à 1.250 |
| Grande chèvre stérile..... | 860 à 1.000 |
| Chèvre moyenne..... | 600 à 750 |
| Petite chèvre..... | 205 à 375 |
| Bélicr (castré ou non)..... | 800 à 950 |
| Brebis..... | 750 à 1.000 |
| Poulet..... | 60 à 80 |
| Canard..... | 150 à 200 |

Viandes (Tléouna) :

| | |
|---|----|
| Viande bœuf mauvaise qualité..... | 20 |
| Viande de bœuf de qualité inférieure..... | 50 |
| (animaux morts de maladie ou de vieillesse) | |

Poisson (Silina) :

| | | |
|--------------------------|----------|-----------------|
| Poisson frais grand..... | 75 à 150 | Sec... 60 à 100 |
| Poisson frais moyen..... | 30 à 50 | -- 25 à 50 |
| Poisson frais petit..... | 10 à 20 | -- 5 à 15 |

Peaux :

| | | |
|--|--------------------------|---------|
| Peau de bœuf 2 ^e qualité..... | 250 à 350 | |
| — 3 ^e qualité..... | 100 à 275 | |
| — dernière qualité..... | 75 à 125 | |
| Peau de chèvre ou mouton..... | 2 ^e catégorie | 50 à 75 |
| — — | 3 ^e — | 30 à 40 |
| — — | dernière qualité | 20 à 25 |
| Ni beurre ni œufs. | | |

IV. Outils de pêche ou de culture

Filets du type Déna.

Paniers à poissons du type Djella.

BIBLIOGRAPHIE

Cartes de l'Institut Géographique national, Service géographique de l'A.E.F.-Cameroun :

Cartes au 1/100.000 : édition provisoire : POUSS - GUELENDENG.

édition définitive : BONGOR - FIANGA - GOUNOU - GAYA.

Cartes au 1/200.000 : copies provisoires : BONGOR - LAÏ - FIANGA - LERE.

- (1) AUBREVILLE (A.) : Flore forestière soudano-guinéenne A.O.F.-Cameroun-A.E.F. — Paris. Soc. Éd. Géogr. Marit. et Col., 1950.
- (2) CABOT (Jean) : Kim, village du Moyen Logone, in *Bulletin d'Études Centrafricaines* n° 5. — Brazzaville, 1953.
- (3) RODIER (J.) et BOUCHARDEAU (A.) : Monographie hydrologique du Logone supérieur, Commission Logone-Tchad. — O.R.S.T.O.M., avril 1953 (manuscrit non publié).
- (4) TILHO (Général) : Le Tchad et la capture du Logone par le Niger. — Paris, Gauthier-Villars, 1947.
- (5) LOTTE (Méd.-Col. A.-J.) : Situation démographique du district de Franceville, in *Bulletin d'Études Centrafricaines*, n° 6, Brazzaville, 1953.
- (6) Étude pédologique du bassin alluvionnaire du Logone-Chari. — Paris, O.R.S.T.O.M., 1954.

L'HOMME D'OUTRE-MER

COMPTES RENDUS DE MISSIONS ET ÉTUDES
du Conseil Supérieur des Recherches Sociologiques Outre-Mer
et de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
(Section des Sciences Humaines)

N° 1

POPULATION DU MOYEN LOGONE (TCHAD ET CAMEROUN)

Jean CABOT
Professeur de Géographie
au Collège de Bongor (Tchad)

par

Roland DIZIAIN
Géographe
à l'Institut de Recherches du Cameroun

Préface du Gouverneur Hubert Deschamps
Secrétaire général du Conseil
Directeur des Sciences Humaines à l'O. R. S. T. O. M.



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

47, boulevard des Invalides (7^e)

PARIS

1955